



Agence
Régionale de la
Biodiversité
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Rapport d'activité

de l'Agence Régionale de la Biodiversité
Bourgogne-Franche-Comté

2023

version digitale



#biodiversitéBFC

Etablissement Public de Coopération
Environnementale cofondé par
la Région Bourgogne-Franche-Comté
et l'Office Français de la Biodiversité

www.biodiversite-bfc.fr



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

N I È V R E

Sommaire

- 01 L'introduction
page 3 - 5
- 02 L'édito
page 6 - 7
- 03 La gouvernance
page 8 - 9
- 04 L'équipe
page 10 - 13
- 05 Le budget
page 10 - 13
- 06 Le calendrier 2023
page 16 - 23
- 07 "Mobilisation"
page 24 - 41
- 08 "Territoire"
page 42 - 59
- 09 Les partenariats
page 60 - 63
- 10 La communication
page 64 - 67

L'introduction

— 01 —

UN ÉTABLISSEMENT AU SERVICE DES ACTEURS ET COLLECTIVITÉS

Structurée autour d'un Conseil d'Administration regroupant toutes les organisations de Bourgogne-Franche-Comté [élus, État, scientifiques, entreprises, pêcheurs, chasseurs, associations de protection de la nature, ...] et d'une solide équipe technique, l'Agence Régionale de la Biodiversité garantit des partenariats inclusifs ouverts à tous les acteurs socioéconomiques. L'Agence constitue une structure opérationnelle privilégiée pour la mise en oeuvre et l'évaluation de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité. Sur la base de ses missions statutaires, mais aussi par les conventions et les prestations qui lui sont confiées, elle entend fédérer pour agir sur les territoires en poussant des projets collectifs, s'appuyant sur les compétences et les ressources de chacun.

DES MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le positionnement de l'Agence représente l'opportunité de mobiliser et d'intégrer le sujet vital de la biodiversité dans toutes les politiques, via la connaissance, l'accompagnement et la mise en réseau.

ZOOM SUR LES ACTIVITÉS

L'Agence dynamise les partenariats collaboratifs pour apporter des solutions concrètes, adaptées aux besoins de tous sur les territoires. Elle travaille en étroite collaboration avec les collectivités locales, les chercheurs, le monde agricole, les entreprises, les associations et les citoyens pour sensibiliser sur les enjeux, mobiliser sur les actions, mutualiser les moyens et fournir les informations et les outils pour agir concrètement.

Rappel des 5 missions statutaires



Mettre en réseau
les acteurs



Organiser, mutualiser et
valoriser les connaissances



Agir avec le monde
économique



Veiller à la cohérence des
politiques publiques



Entrainer l'adhésion
de tous

L'édito

—02—

Depuis juillet 2019, date de sa création, l'Agence Régionale de la Biodiversité de Bourgogne-Franche-Comté est mobilisée avec toutes celles et tous ceux qui pensent que l'effondrement du vivant n'est pas une fatalité et qui agissent, ici et maintenant, pour préserver et valoriser la biodiversité.

Depuis plus de 4 ans, l'équipe est au travail. Elle met concrètement en œuvre les missions qui ont été collectivement définies et confiées à l'ARB BFC : mettre en réseau les acteurs, agir avec le monde économique, mutualiser et valoriser les connaissances, veiller à la cohérence des politiques publiques, entraîner l'adhésion de toutes et tous.

En 2023, avec un budget de près d'un million d'euros [j'adresse mes remerciements aux financeurs dont la Région, l'OFB, le Conseil départemental de la Nièvre, la DREAL] l'ARB a poursuivi et amplifié son travail pour le vivant aux côtés de ses partenaires.

Ce rapport d'activité vous permettra de [re] découvrir toutes les actions menées avec les collectivités, les entreprises, les citoyennes et citoyens. Il met aussi en avant les outils [Plateforme Sigogne, ORB...], les dispositifs [TEN, ATE, EEN...], les moyens de communication [site, réseaux sociaux, NaturoScoops...] déployés par l'ARB dans le cadre de nombreux partenariats.

Face aux enjeux du changement climatique et de l'effondrement vivant, il est nécessaire de poursuivre, ensemble, notre mobilisation. Rien n'est perdu mais nous avons peu de temps pour agir.

”

" Face aux enjeux du changement climatique et de l'effondrement vivant, il est nécessaire de poursuivre, ensemble, notre mobilisation. "



Stéphane WOYNAROSKI

Conseiller régional Délégué biodiversité et eau

Président Agence Régionale de la Biodiversité

Vice Président du Parc National de Forêts

Conseiller municipal de Talant

Président du groupe de travail «Collectivités et biodiversité» [Comité français UICN]

Je tiens à remercier le Conseil d'Administration, pour sa confiance renouvelée et son engagement, les financeurs [Région, OFB, DREAL, Agences de l'eau, départements, collectivités territoriales...] et l'équipe, pour leur dévouement de chaque jour. 2023 a inscrit l'ARB au cœur du territoire grâce à :

- La mobilisation sur la connaissance, la gestion, la sensibilisation, la diffusion des savoirs, ... ;
- Une approche partenariale, un des marqueurs de l'ARB ;
- La volonté d'assoir la biodiversité dans les politiques publiques via la SRB ;
- Le déploiement des dispositifs nationaux [TEN, EEN, ATE, ABC ...] ;
- L'information aux publics [Fête de la nature, MSA, Rencontres Biodiversité Territoires ...] ;
- Une communication innovante et reconnue : avec NaturoScoop et les réseaux sociaux.

2024, se construit dans le renforcement des actions avec la même volonté d'être concret, partenarial, ouvert, dans une gouvernance neutre et engagée :

- La contribution à la Planification écologique : SNB3, SRB, SNAP, COP ;
- Le ciblage de moyens sur TEN, EEN, ATE, LIFE Biodiv'France et des indicateurs ;
- La volonté de mobiliser les réseaux, au-delà des cercles historiques ;
- Le lien vers l'international, sur la médiation et les thématiques statutaires transfrontalières.

Nous sommes tous liés à la Biodiversité. Aussi, à ce moment de l'Histoire où le Climat et la Biodiversité s'imposent dans les réalités d'un monde individualiste, sec, parfois injuste et brutal, l'ARB doit savoir prendre l'initiative d'expérimenter des voies nouvelles selon une « idée de métamorphose » chère à Edgar Morin. L'ARB tiendra sa place et apportera sa contribution à ce dessein collectif.

”

" 2024 se construit dans le renforcement des actions avec la même volonté d'être concret, partenarial, ouvert, dans une gouvernance neutre et engagée. "



Luc TERRAZ

Directeur de l'Agence Régionale de la Biodiversité Bourgogne-Franche-Comté [ARB BFC]

La gouvernance

— 03 —

Conseils d'Administration

Trois réunions ont été organisées au cours de l'année 2023. Ces échanges ont permis, d'une part de consolider le fonctionnement opérationnel de l'Agence (budget, tableau des emplois, etc.) mais également d'impulser et d'alimenter les débats entre les administrateurs sur la stratégie et les missions de l'Agence.

Dates des Conseils d'Administration en 2023

10 janvier
à Dijon

16 mai
à Besançon

8 novembre
à Dijon



Remerciements

Pour 2023, l'Agence remercie pour leurs dotations : l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Conseil Départemental de la Nièvre. Nous remercions également la DREAL Bourgogne-Franche-Comté et plusieurs collectivités locales pour leur confiance.



Un Conseil d'Administration au cœur du pilotage de l'ARB

Président : Stéphane WOYNAROSKI
Vice Présidente : Anne-Laure BORDERELLE

Membres présents en 2023

Représentants du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté

MODDE Stéphanie - titulaire
MALLARD Claire - suppléante
WOYNAROSKI Stéphane - Président
LAGNEAU Aurore - suppléante
DEMERSSEMAN Gilles - titulaire
GUINEBERT Matthieu - suppléant
NORMIER Christophe - titulaire
CARLE-VIGUIER Catherine - suppléante
GUIBERT Julien - titulaire
LASSARRE Florence - suppléante

Représentants de Conseils Départementaux

DELAPORTE Blandine, Conseil Départemental Nièvre - titulaire
BOUCHARD Corinne, Conseil Départemental Nièvre - suppléante

Représentants de l'État

ROBINE Franck, Préfet de Région - titulaire
COLLIN-HUET Marie-Pierre, DREAL BFC - suppléante
COLOMBET Jean-François, Préfet du Doubs - titulaire
FABBRI Benoit, DDT du Doubs - suppléant

Représentants de l'Office Français de la Biodiversité (OFB)

MARUEJOLS Claire - titulaire
BOUCHARD Julien - suppléant
BORDERELLE Anne-Laure - Vice Présidente
PARIS André - suppléant

Représentants de Parcs Naturels Régionaux (PNR)

MATHIEU Sylvain, Parc Naturel Régional du Morvan - titulaire
VESPA Françoise, Parc Naturel Régional du Haut-Jura - suppléante

Représentants de la Ville accueillant le siège de l'établissement Besançon

BRAUCHLI Fabienne - titulaire
MICHEL Marie-Thérèse - suppléante

Représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale (CCIR)

NICOLAS Claire - titulaire
MARION Gérard - suppléant

Représentants de la Chambre Régionale Agriculture (CRA)

LAVIER Vincent - titulaire
LAVILLE Véronique - suppléante

Représentants de l'Université BFC

GILLET François - titulaire
PETIT-MICHAUT Sandrine - suppléante

Représentants Office National des Forêts (ONF)

Centre National de la Propriété Forestière (CNPF)
BOQUET Jean-François, ONF - titulaire
DUSSOUILLEZ Patrice, ONF - suppléant
PEROUX Sandra, CNPF - titulaire
SERVANT Hugues, CNPF - suppléant

Représentants de l'EPPN du Parc National de forêts de Champagne et Bourgogne

DELCAMP Matthieu - titulaire
GENEVEY Véronique - suppléante

Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN)

LORIOD-BARDI Muriel, CEN Franche-Comté - titulaire
DESBROSSES Régis, CEN Bourgogne - suppléant

Conservatoire Botanique National (CBN)

TISSIER Corinne, Conservatoire Botanique National Franche-Comté (CBNFC) - titulaire
DECROUX Sandra, Conservatoire Botanique National Franche-Comté (CBNFC) - suppléante

France Nature Environnement (FNE) BFC

RAYMOND Jean - titulaire
VEZZOLI Cécile - suppléante

Représentants du Graine BFC / Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (URCPIE)

SERGENT Frédéric, GRAINE BFC - titulaire
CHRISTOPHE Marie-Ange, URCPIE, CPIE Bresse du Jura - suppléante

Représentants de l'ORDEN

GAMELON Romain - titulaire
VARANGUIN Nicolas - suppléant

Représentants de l'Association Régionale de Pêche (ARP)

PANIER Jean-Philippe (Nièvre) - titulaire
ALEXANDRE Richard (Haute-Saône) - suppléant
CUENOT Jean-Luc (Doubs) - suppléant
TREDANT Bernard (Haute-Saône) - suppléant

Représentants de la Fédération Régionale des Chasseurs de BFC

SECULA Pascal - titulaire
LOMBARD Marie-Astrid - suppléante

Représentants de l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux (UNICEM)

MICHELIN David - titulaire
RIVA Philippe - suppléant

Personnalité qualifiée

NOTTEGHEM Patrice - titulaire

Représentants du personnel de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB BFC)

GROSSIORD Franck - titulaire
DOYENNEL Quentin - suppléant
SUSANNE Matthieu - titulaire
LAPORTE Morgane - suppléante

Membre avec voix consultative (ARB BFC)

TERRAZ Luc - Directeur ARB

L'équipe

—04—

VERS DE NOUVEAUX HORIZONS :
UNE ÉQUIPE QUI S'AGRANDIT,
DES MISSIONS QUI ÉVOLUENT.

UNE ÉQUIPE SALARIÉE QUI MET EN ŒUVRE LE PROJET DE L'ARB À TRAVERS DES ACTIONS IMPLIQUANT DE NOMBREUX PARTENAIRES PUBLICS, PRIVÉS ET ASSOCIATIFS.

[→ Voir la page de l'équipe sur le site](#)

NOUVEAUX RECRUTEMENTS

1 janvier 2023

Laura HENCKEL
Chargée de mission
analyse de données



1 avril 2023

Franck MÜLLER
Chargé de mission
médiation, élevage et
grands prédateurs



1^{er} octobre 2023

Vincent ROULLET
Chargé de mission
économie et
innovation



DÉPART

30 septembre 2023

Antoine DERVAUX
Chef de service
mobilisation



4

stagiaires
en 2023

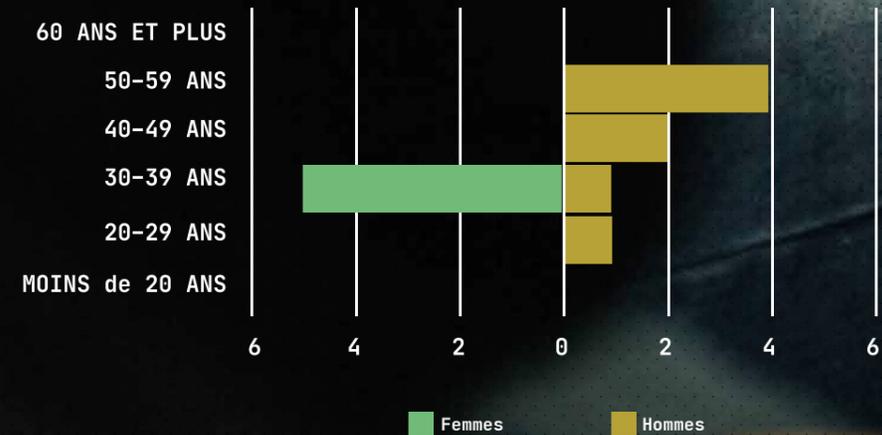
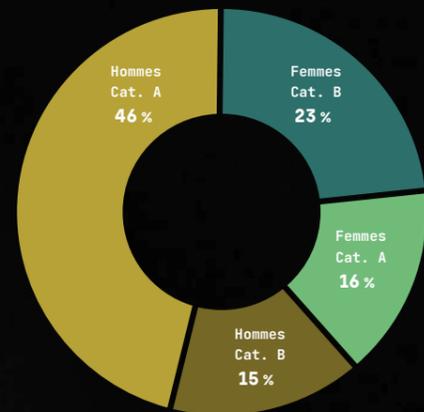
ACCUEIL DE STAGIAIRES

L'Agence remercie les stagiaires accueillis pendant l'année 2023 :

- Mamadou MOUCTAR BARY, ressources humaines
- Océane BERTRAND, mission médiation, élevage et grands prédateurs
- Romain LAVAUX, mission médiation, élevage et grands prédateurs
- Matthieu JEANNOT, comptabilité

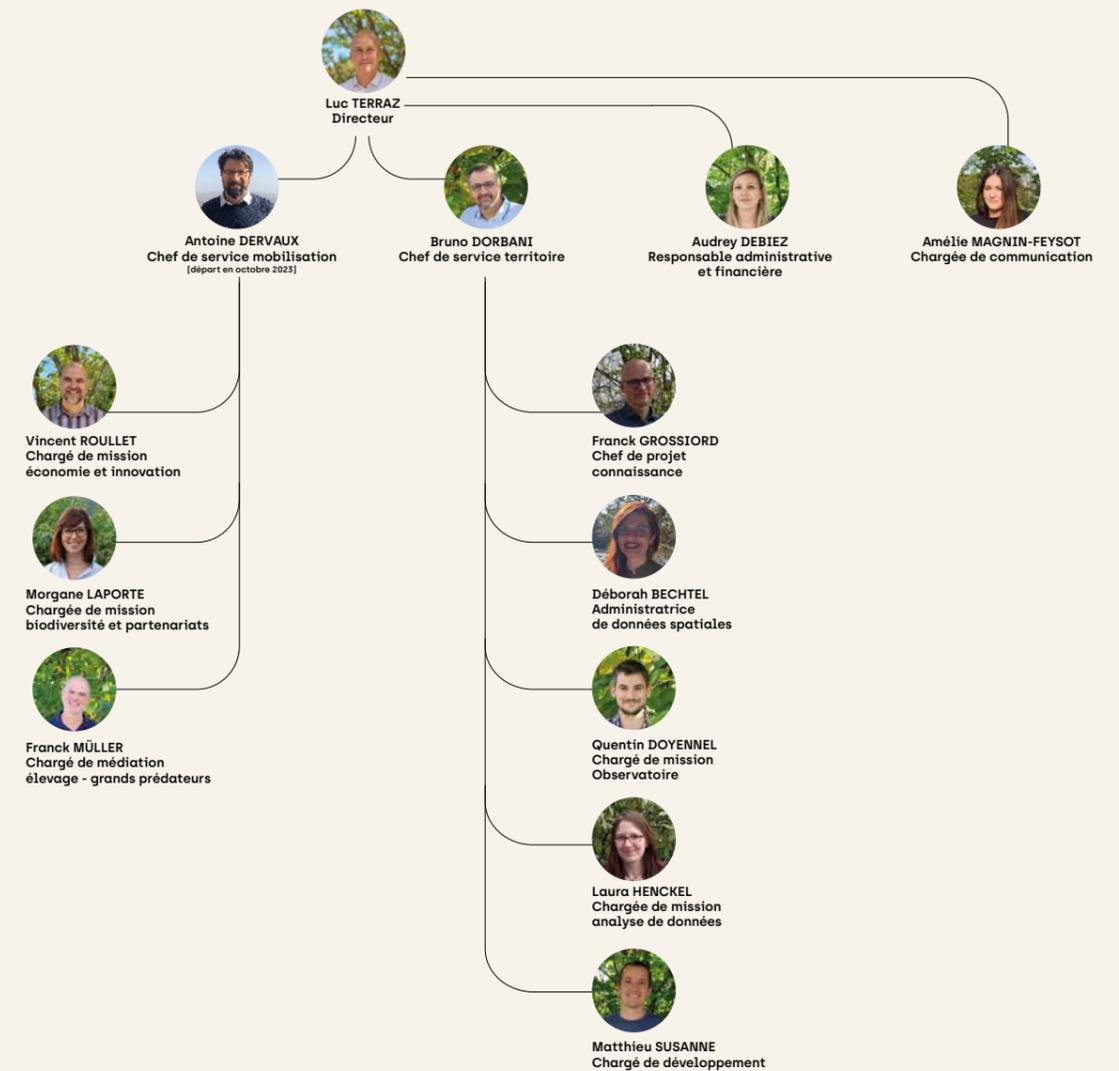
L'équipe

EN QUELQUES CHIFFRES



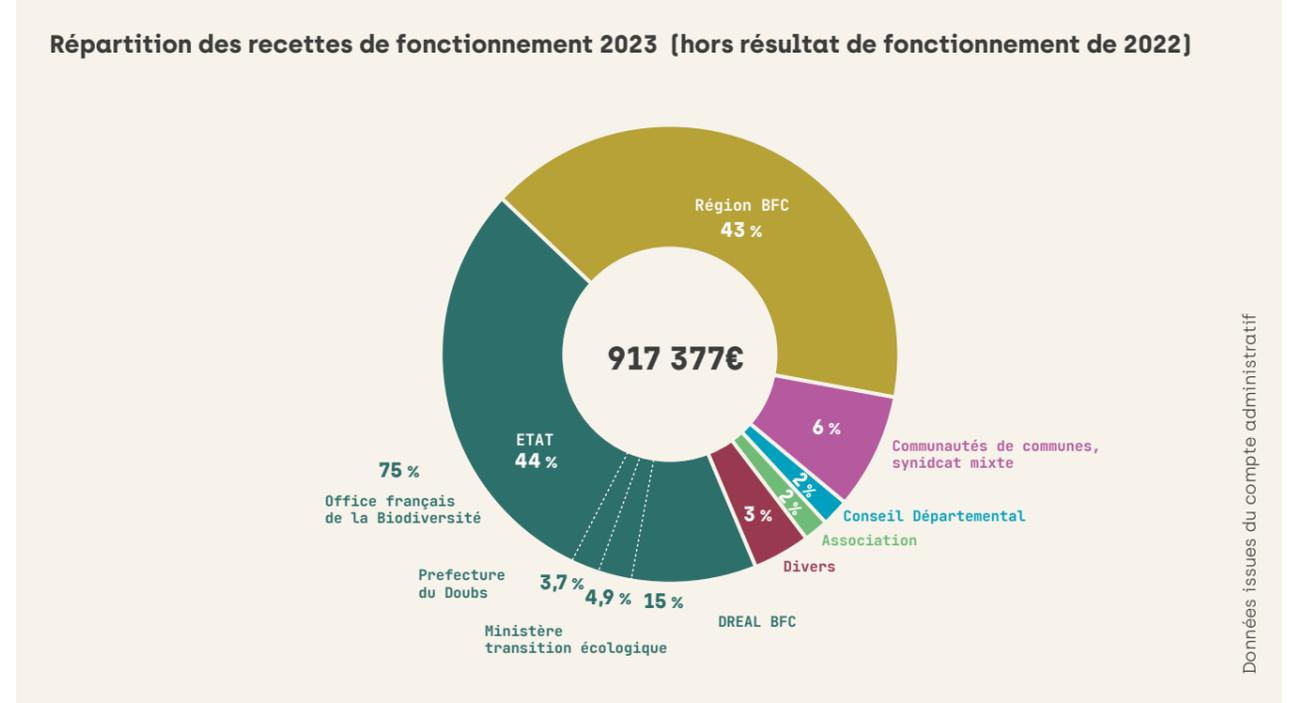
13
agents en 2023

ORGANIGRAMME 2023

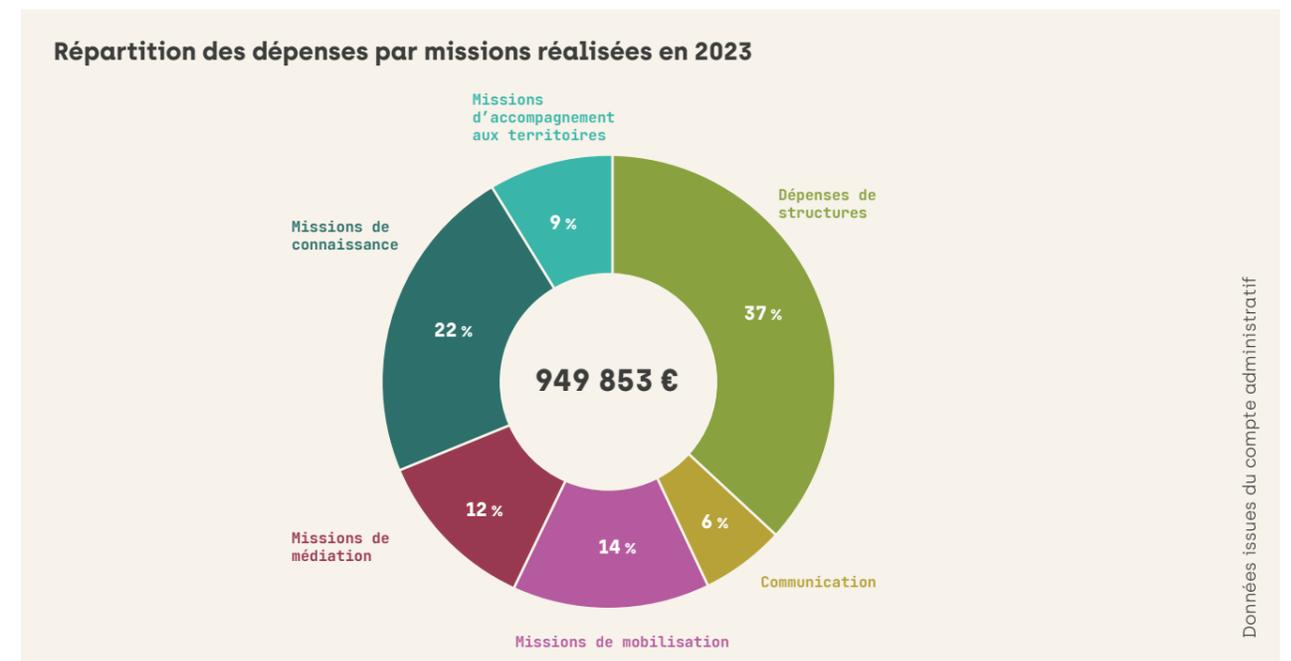


Le budget

Le budget 2023



Les recettes 2023 de l'ARB sont principalement constituées par : 1) des dotations statutaires de la Région, de l'OFB et du Conseil Départemental de la Nièvre ; 2) des subventions sur projets notamment plateforme Sigogne et missions médiation ; 3) des prestations auprès des collectivités.



Le calendrier 2023

—06—

Participer
à une dynamique
collective



Focus

sur un évènement
d'envergure nationale



Les Assises Nationales des Insectes Pollinisateurs

La 3^e édition des assises des insectes pollinisateurs s'est déroulée les 15 et 16 novembre 2023, à Besançon. L'Agence Régionale de la Biodiversité était partenaire et a participé à l'organisation de cet évènement.

Les 3^e assises nationales des insectes pollinisateurs ont réuni, pendant 2 jours, ingénieurs et techniciens des collectivités, chercheurs, naturalistes issus du monde associatif, agents d'espaces verts, élus et institutionnels, aménageurs ou encore enseignants pour réfléchir ensemble à la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur des pollinisateurs sauvages.

Organisation de l'évènement et partenariats

Ces assises étaient co-organisées par l'association Arthropologia et la Ville de Besançon, le GDR Pollinéco et l'Office Français de la Biodiversité, avec le soutien du Ministère de la Transition Écologique, de l'UMS Patrinat, du Grand Besançon Métropole et de la Région Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec l'Agence Régionale de la Biodiversité Bourgogne-Franche-Comté, Animation E2s communication, l'Agence Régionale de la Biodiversité Ile de France, le Conservatoire Botanique National Franche-Comté - Observatoire Régional des Invertébrés, France Bleu Besançon, Hortis, l'OPIE, l'Université Bourgogne-Franche-Comté, l'Université Gustave Eiffel et Villes et villages fleuris.

Deux journées pour évoquer les enjeux autour des pollinisateurs

Durant 2 jours, les participants ont pu assister à une plénière sur la prise en compte des pollinisateurs dans les politiques publiques, à 2 tables rondes, une sur les freins aux changements et l'autre sur les indicateurs pour évaluer l'état des pollinisateurs et du service de pollinisation. Des ateliers thématiques par milieux (naturels, productifs, aménagés et urbains) ont donné la parole à une vingtaine de professionnels et ont permis, via une démarche participative, de faire émerger des solutions impactantes pour les pollinisateurs dont 4 projets « coup de cœur ».

EN CHIFFRES

180
Participants

2
Tables rondes

4
Ateliers

4
Projets coups de cœur



Revivez les temps forts de ces assises grâce aux enregistrements vidéos mises en ligne par Arthropologia !
[Les vidéos à ce sujet](#)

Vidéos ▶ Tout lire

| | | |
|---|--|---|
| <p>QUELLE PRISE EN COMPTE DES POLLINISATEURS DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?</p> <p>54:11</p> | <p>COMPRENDRE LES FREINS ET LES MOTEURS AU CHANGEMENT POUR FAVORISER LES POLLINISATEURS</p> <p>1:45:18</p> | <p>QUELS INDICATEURS POUR ÉVALUER L'ÉTAT DES POLLINISATEURS ET LE SERVICE DE POLLINISATION ?</p> <p>1:32:37</p> |
| <p>Quelle prise en compte des pollinisateurs dans les...</p> <p>73 vues • il y a 3 jours</p> | <p>Comprendre les freins et les moteurs au changement po...</p> <p>41 vues • il y a 3 jours</p> | <p>Quels indicateurs pour évaluer l'état des...</p> <p>84 vues • il y a 3 jours</p> |



Les temps forts 2023

JANVIER

17 JAN /
Comité de suivi régional du
Système d'Information du
Patrimoine Naturel (SINP*)
[Dijon, 21]



FÉVRIER

14 FEV / Atelier sur les
régulations biologiques en
grandes cultures (INRAE de
Dijon)



MARS

31 MARS /
Webinaire Fonds Vert
organisé par la DREAL avec
les départements



JUILLET

03 JUIL /
Fresque de la Biodiversité
dans le cadre du séminaire
international santé-
environnement (Besançon, 25)



AOÛT

20 AOÛT /
Fête de la Biodiversité
[Pierre de Bresse, 71]



SEPTEMBRE

01 SEPT /
Reprise de la promotion auprès
des entreprises du programme
Entreprises Engagées pour la
Nature



AVRIL

06 AVRIL /
Réunion avec le Vice-Président
de la Région en charge de
l'économie (Besançon, 25)



MAI

14 MAI /
Fête de la Nature
à Dijon [21]



JUIN

30 JUIN /
29 ATE labellisées en BFC



OCTOBRE

28 OCT /
Rencontre avec des éleveurs,
médiation « élevage et grands
prédateurs » (? 25)



NOVEMBRE

15-16 NOV /
Partenaire des 3^e Assises
nationales des insectes
pollinisateurs (Besançon, 25)



DÉCEMBRE

11-12-13 DEC /
Rencontre Biodiversité et
Territoires organisée par l'OFB
[Montpellier, 34]



Calendrier 2023



JANVIER

02 JAN / Arrivée de Laura Henckel au sein de l'équipe de l'ARB
05 JAN / Comité d'écoute des POTES [25]
06 JAN / Forum des partenaires EEDD à l'Académie de Dijon [21]
06 JAN / Réunion des directions ARB – BFC Nature [21]
10 JAN / Conseil d'administration de l'ARB [21]
12 JAN / Comité de pilotage de la mission médiation [25]
17 JAN / Comité de suivi régional du Système d'Information du Patrimoine Naturel (SINP) [21]
17 JAN / Réseau des Observatoires de la biodiversité

20 JAN / Comité de pilotage refonte de la plateforme de géoservices Sigogne
24 JAN / 12e journée des gestionnaires d'espaces naturels BFC [25]
25 JAN / Réunion des directions des ARB de France
26 JAN / Débat avec les élus agricoles à AgroSup Dijon [21]
27 JAN / Comité Technique Connaissance de la Biodiversité [21]
31 JAN / Comité de pilotage sur l'avenir de la Citadelle de Besançon [25]
31 JAN / Groupe de travail sur la Stratégie nationale des aires protégées [21]
31 JAN / Réunion avec la Direction régionale d'ENGIE [21]

FÉVRIER

02 FEV / Réunion avec la Fédération des Chasseurs du Doubs [25]
03 FEV / Présentation du Plan régional santé environnement (PRSE 4) à Dijon [21]
14 FEV / Restitution de l'étude sur la gouvernance avec la Région [21]
14 FEV / Atelier sur les régulations biologiques en grandes cultures INRAE [21]
16 FEV / Colloque de restitution du projet de Cartographie nationale des milieux humides
16 FEV / Rencontre Vice Présidente du Conseil Départemental de l'Yonne [89]

22 FEV / Séminaire des partenaires de la Convention citoyenne climat - biodiversité [25]
23 FEV / Plantation d'un arbre sur le site Marceau au Lycée Jules Haag de Besançon (suite à l'opération Bus du Vivant) [25]
24 FEV / Comité technique de lancement de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale (ABI) du Val de Gray [70]
28 FEV / Comité régional de la biodiversité [21]
28 FEV / Réunion des directions ARB – ARNia [21]

MARS

01 MARS / Observatoire régional des pressions de l'Association régionale de pêche
02 MARS / Réunion avec la direction régionale d'EDF [21]
07 MARS / Réunion avec la direction régionale de Total Energies [21]
10 MARS / Réunion des directions des ARB de France
17 MARS / Réunion ARB-INRAE [25]
22 MARS / Matinée avec les élèves du BTS GEMEAU de l'ENIL de Mamirolle

sur les 17 Objectifs du Développement Durable [25]
24 MARS / Réunion avec la direction du Parc Naturel Régional du Morvan [58]
28-29 MARS / Journées SINP à Lyon [69]
31 MARS / Webinaire Fonds Vert organisé par la DREAL avec les départements

AVRIL

01 AVRIL / Assemblée générale de la Fédération départementale des Chasseurs du Jura [39]
03 AVRIL / Arrivée de Franck Müller au sein de l'équipe de l'ARB
04 AVRIL / Journée échanges techniques "Quand la TVB prend de nouvelles couleurs" à Paris [75]
05 AVRIL / Fresque de la biodiversité à la maison de l'environnement [25]

06 AVRIL / Réunion avec le Vice-Président de la Région en charge de l'économie [25]
12 AVRIL / Comité Régional Biodiversité BFC (présentation du rapport d'activité 2022) [21]
26 AVRIL / Assemblée générale de l'ORDEN à Dijon [21]
27 AVRIL / Comité de pilotage de la mission médiation [25]

MAI

03 MAI / Evènement POTES : visite d'un verger conservatoire à Bretigny et animation de la Fresque de la biodiversité [21]
05 MAI / Réunion des directions ARB – BFC Nature [21]
12 MAI / Réseau des Observatoires de biodiversité
14 MAI / Fête de la Nature à Dijon [21]
16 MAI / Conseil d'administration de l'ARB [25]

23 MAI / Comité de pilotage sur l'avenir de la Citadelle de Besançon [25]
24 MAI / Assemblée Générale du Graine BFC
30 MAI / Comité de pilotage de la mission médiation [25]
31 MAI / Présentation du dispositif ATE à la journée "Ecole du Dehors" à Auxerre [89]

JUIN

02 JUIN / Préparation des rencontres nature de Saint-Brisson avec BFC Nature [58]
03 JUIN / Assemblée générale du CEN Franche-Comté à Champlitte [70]
07 JUIN / Réunion avec le Président de la Communauté de communes du jovinien [89]
07 JUIN / Inauguration de l'ATE d'Autun, le sentier botanique "Lulu du Morvan" [71]
16 JUIN / Réunion des directions des ARB de France [75]
19 JUIN / Réunion ARB - Mutualité sociale agricole [25]
20 JUIN / Réunion du GEIST / Edition de la cartographie régionale des tronçons accidentogènes pour la faune sauvage sur les ILT [90]

20 JUIN / Anniversaire des 20 ans du CBNFC-ORI [25]
22 JUIN / Assemblée générale de BFC Nature à Montbard [21]
23 JUIN / Accueil de la représentante de l'ARB des Iles de Guadeloupe [25]
24 JUIN / Assemblée générale de la LPO BFC à Dole [39]
27 JUIN / Réunion-débat de la Chambre Régionale d'Agriculture à Genlis [21]
29 JUIN / Webinaire ARNia / IdeoBFC "Élaboration PLU ou PLUI : découvrez l'outil qui facilite la prise en compte de la biodiversité"
30 JUIN / 29 ATE labellisées en BFC
30 JUIN / Publication de 3 vidéos ATE de BFC

JUILLET

03 JUIL / Fresque de la Biodiversité dans le cadre du séminaire international santé-environnement [25]
04 JUIL / COPIL refonte de la plateforme de géoservices
07 JUIL / Journée d'équipe à Arbois [39]
11 JUIL / Comité Technique de la Connaissance de la Biodiversité

11 JUIL / Plénière des acteurs du réseau régional de l'innovation BFC [21]
20 JUIL / Rencontre avec le Préfet de Saône-et-Loire sur la mission médiation à Mâcon [71]
27 JUIL / Union sociale pour l'habitat [25]

AOÛT

07 AOUT / Réunion ARB – DREAL sur le Fonds vert dans le cadre de la SNAP [21]
20 AOUT / Fête de la Biodiversité à Pierre de Bresse [71]
28 AOUT / Réunion des directions ARB, Région, OFB, DREAL [21]

SEPTEMBRE

01 SEPT / Arrivée de Vincent Rouillet au sein de l'équipe de l'ARB [25]
13-14 SEPT / GéoDataDays - Reims [51]
13 SEPT / Comité d'orientation régional du CEREMA - Autun [71]
14 SEPT / Journée inspiration forêt Parc National de forêts - Montigny-sur-Aube [21]
19 SEPT / Comité de pilotage de la mission médiation [25]
20 SEPT / Fresque de la Biodiversité avec l'entreprise Jura Toys [39]
21 SEPT / Réunion avec l'Agence Economique Régionale sur le réseau Entreprises [25]
22 SEPT / Rencontres BFC Nature avec l'appui de l'ARB à Saint-Brisson [58]

24 SEPT / Intervention de l'ARB à France Bleu Bourgogne [21]
25 SEPT / Animation "les entreprises s'engagent" - Varennes-le-Grand [71]
26 SEPT / Visite d'une ATE par le GRAE à Marchaux [25]
26 SEPT / Journée Terrain Groupe GEIST à Belfort [90]
27 SEPT / Réunion régionale pour la SNAP à Dijon [21]
28 SEPT / CTCB : plan d'action connaissance [21+]
29 SEPT / Echanges ARB – Dijon métropole [21]

OCTOBRE

04 OCT / France 3 reportage vidéo sur la mission médiation [25]
05 OCT / Participation au Club opérateur Natura 2000 organisé par la Région BFC [25]
06 OCT / Comité régional des financeurs et Collectif régional de la biodiversité [21]
06 OCT / Réunion Entreprise Engagée pour la Nature avec LIDL [25]
09 OCT / Groupe de travail, standard métadonnées
09 OCT / Accueil d'un stagiaire sur la mission médiation élevages - grands prédateurs [25]
10 OCT / Réunion pour mutualisation des actions avec la CCI [25]
17 OCT / Remise de trophées RSE et Biodiversité à Dijon [21]

18 OCT / Réunion du groupe de travail du Comité Régional Biodiversité pour la révision du SRADDET [21]
19 OCT / Intervention journée RT2E. Présentation Programme RSE aux entreprises [21]
20 OCT / Réunion Agence d'urbanisme de Montbéliard [25]
20 OCT / Présentation de l'ARB aux bailleurs sociaux regroupés au sein de l'Union sociale pour l'habitat à la Citadelle de Besançon [25]
20 OCT / Réunion technique avec les éleveurs [25]
22 OCT / Intervention de l'ARB dans l'émission Pleine nature de France Bleu Bourgogne [21]
23 OCT / Réunion des directions ARB, Région, OFB, DREAL [25]

NOVEMBRE

03 NOV / Rencontres régionales de l'EEDD au site archéologique de Bibracte, organisées par le GRAINE BFC [58]
05 NOV / Intervention de l'ARB dans l'émission Pleine nature de France Bleu Bourgogne [21]
07 NOV / CTCB : plan d'action connaissance [21+]
08 NOV / Conseil d'Administration de l'ARB : présentation de ATE, TEN, EEN, mission médiation [21]
09 NOV / Réunion Dijon métropole [21]
10 NOV / Comité de pilotage Atlas Biodiversité Intercommunale Val de Gray [70]

15-16 NOV / 3^e Assises nationales des insectes pollinisateurs [25]
21 NOV / Comité stratégique national de surveillance de la biodiversité terrestre
22 NOV / Réunion de lancement du nouveau Comité Régional Biodiversité [21]
27 NOV / Comité de pilotage sur l'avenir de la Citadelle de Besançon [25]
27 NOV / Lancement du Guichet Vert avec CGEDD, ARNia et ARB
30 NOV / Intervention de l'ARB au Syndicat national des espaces de loisirs, d'attractions et culturels à Alèsia [21]

DÉCEMBRE

04 DEC / Réunion des directions ARB, Région, OFB, DREAL [21]
05 DEC / Participation au colloque agricole de la MSA et à la table ronde "des mots sur des maux" à Besançon [25]
06 DEC / Formation des référents à la méthodologie ATE [25]
08 DEC / Collectif régional biodiversité : examen des candidatures TEN [25]
08 DEC / CTCB : plan d'action connaissance [25+]
08 DEC / Réunion RSE Décarbonation des Entreprises

11 DEC / Réunion des directions des ARB de France à Montpellier [34]
12-13 DEC / Participation de l'ARB aux premières Rencontres Biodiversité Territoire organisées par l'OFB à Montpellier [34]
13 DEC / Conférence des parties (COP) territoriale : lancement de la planification écologique en BFC [21]
20 DEC / Réunion ARB – UNICEM [39]
21 DEC / Comité de pilotage mission médiation [25]

Mobilisation

—07—

**Les
collectivités**



Les Territoires Engagés pour la Nature (TEN)

La reconnaissance TEN est un dispositif national qui vise à accompagner et à mettre en lumière les territoires pionniers en matière de préservation de la biodiversité.

Territoire Engagé pour la Nature est un dispositif piloté par l'OFB et animé en région par l'ARB, il est destiné aux communes et EPCI* qui souhaitent établir un programme d'actions intégrant l'amélioration de la connaissance et la préservation de la biodiversité. Initié en 2022 en Bourgogne-Franche-Comté, le déploiement du dispositif TEN a connu un élan significatif en 2023.

Présentation du dispositif

Basés sur une démarche volontaire, les Territoires Engagés pour la Nature s'inscrivent dans une dynamique d'amélioration continue de leurs pratiques et de partage de leurs expériences. Les actions pour lesquelles ils s'engagent doivent être proportionnées à leurs moyens et toucher les trois thématiques suivantes : amélioration de la connaissance, aménagement du territoire et mobilisation citoyenne. Rejoignant les principes de la Stratégie Régionale de la Biodiversité (SRB), la reconnaissance TEN confère aux lauréats le statut d'ambassadeur de la SRB.

Les nouveaux territoires qui rejoignent Chamole [39], Urzy [58] et Bassou [89]

Fin 2023, les neuf communes de Louhans [71], Bretigny [21], Granges [71], Loulans-Verchamp [70], Faucogney-et-la-Mer [70], Semur-en-Auxois [21], Coulanges-lès-Nevers [58], Cosne-Cours-sur-Loire [58], Béon [89] et la communauté de communes du Jovinien [89] ont rejoint les trois premiers engagés de la région. Ce résultat encourageant repose sur un important travail de communication marqué notamment par la réalisation de trois vidéos ainsi que sur un accompagnement personnalisé apporté pour chacune des candidatures. La simplification et les évolutions apportées au formulaire d'engagement ont également contribué à rendre la démarche plus attractive et accessible.

Susciter l'envie d'agir et apporter des informations concrètes pour aider à franchir le pas

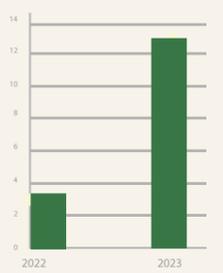
La mise à disposition d'exemples de fiches actions permet aux collectivités intéressées d'identifier de nouveaux projets et ainsi de compléter leur programme. Ce travail d'alimentation en nouvelles fiches accessibles sur le site internet de l'ARB s'avère nécessaire dans l'animation du dispositif et s'appuiera sur la présentation d'initiatives régionales ou nationales. Un accès simple et rapide aux dispositifs d'accompagnement techniques (guides, partenaires potentiels, exemples de réalisation) et financiers est également en cours de construction pour chacune des actions répertoriées.

Quelles nouveautés dans la stratégie de promotion du dispositif en 2024 ?

En 2023, la campagne de communication s'est concentrée sur les territoires ayant bénéficié de la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale ainsi que sur les "Petites villes de Demain". En 2024 il est envisagé de compléter cette stratégie par la sollicitation du Parc National de Forêts et des 4 Parcs Naturels Régionaux pour aider l'Agence, à toucher de nouveaux territoires.

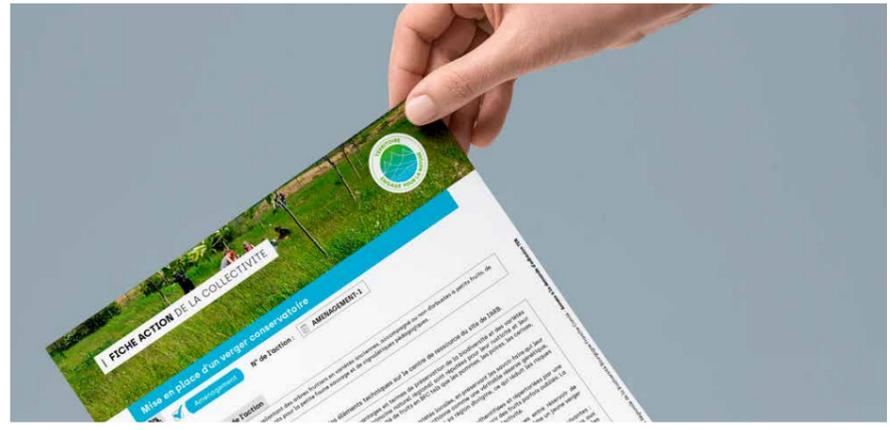
EN CHIFFRES

13
Lauréats dont une communauté de communes en 2023
(3 lauréats en 2022)

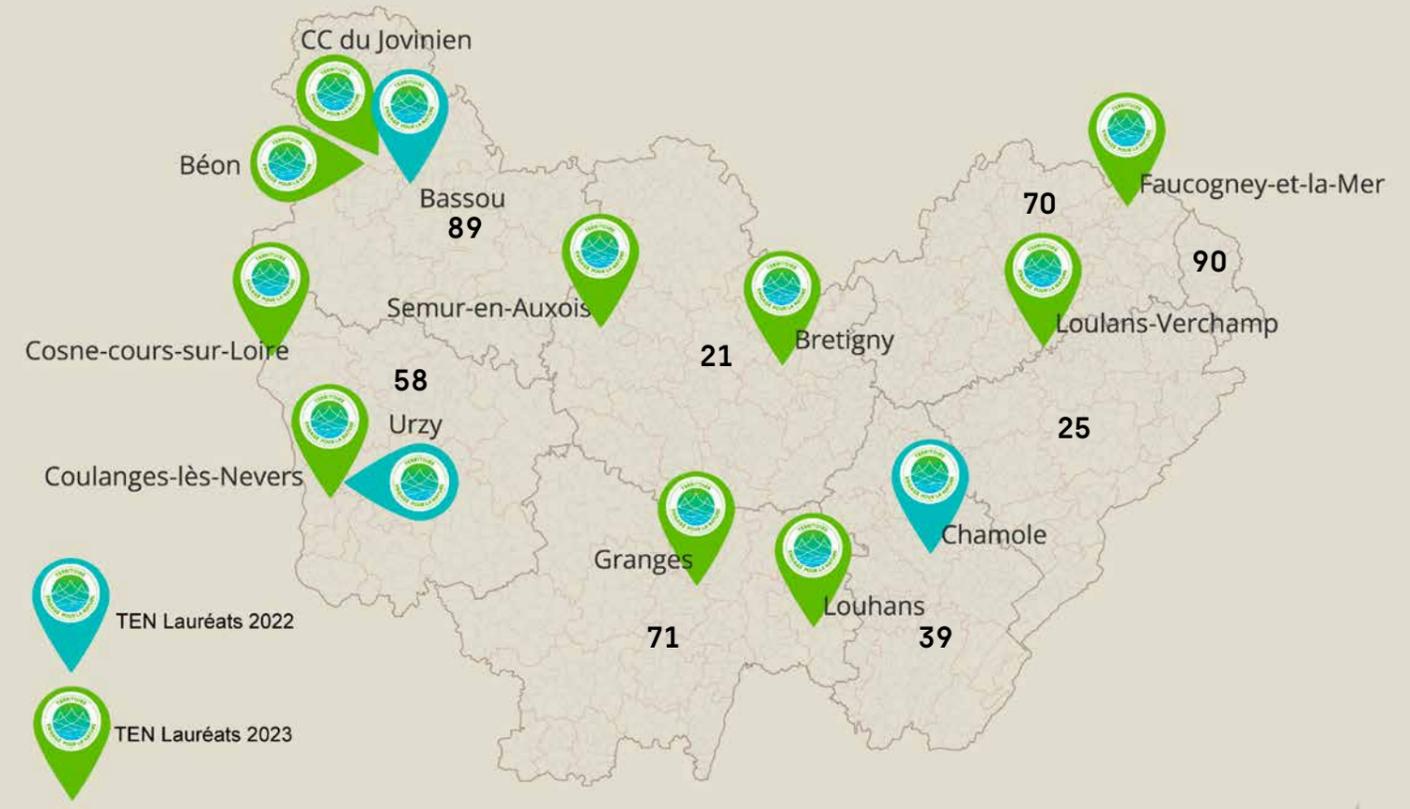


EN PLUS

*EPCI : Établissement public de coopération intercommunale



Les TEN reconnus en 2022-2023



Mobilisation

—07—

Les acteurs
économiques





Les Entreprises Engagées pour la Nature (EEN)

Les entreprises, elles aussi, ont un rôle majeur à jouer pour contribuer à la préservation du vivant et garantir un monde viable pour demain.

Sensibiliser les entreprises pour agir en faveur de la Biodiversité

Quel que soit le domaine d'activité ou la taille, toutes les entreprises peuvent rejoindre le programme EEN. Il s'agit d'accompagner les entreprises pour agir directement en faveur de la biodiversité en menant des actions ciblées.

Intégrer la préservation de la biodiversité dans la stratégie d'une entreprise signifie pour cette dernière :

- Se positionner sur de nouveaux marchés de produits ou de services « verts » ;
- Sécuriser ses chaînes d'approvisionnement en matières premières et optimiser ses coûts ;
- Anticiper la réglementation pour mieux gérer les obligations à venir ;
- Accéder à des financements qui intègrent de plus en plus de critères environnementaux ;
- Améliorer sa notoriété en répondant aux préoccupations et exigences environnementales croissantes des consommateurs et clients ; fédérer ses salariés en donnant du sens à l'activité et gagner en attractivité auprès des futures recrues ;
- Innover en s'inspirant du vivant (biomimétisme, solutions fondées sur la nature...) ;
- Renforcer son ancrage territorial.

Les entreprises adhérentes en 2023

• Dans le Doubs [25]

CEGELEC Equipements Dynamiques Routier (Construction);
INTERPLEX SOPREC (Métallurgie) ;

• Dans le Jura [39]

DECOUPAGE MECANIQUE GENERALE (Métallurgie) ;
SPORT NET SERVICES (Services divers) ;

• En Saône-et-Loire [71]

DOMAINE DE CARDON (Agriculture, sylviculture, pêche);
SO BAG (Bâtiment)



De nouvelles perspectives pour 2024 : s'inspirer, essayer et partager

Avec la création et l'animation d'un "club des engagés" en 2024 à l'échelle régionale, il s'agira de permettre aux entreprises d'échanger leurs expériences respectives, d'inspirer et d'essayer.

EN CHIFFRES

60

Entreprises contactées
dont 18 intéressées

4

nouvelles Entreprises
adhérentes au dernier
trimestre 2023

1

agent à temps plein sur la
mission EEN



30

Rapport d'activité
2023, ARB BFC



L'accompagnement par le Mécénat

En développant les liens avec le monde économique, l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) Bourgogne-Franche-Comté accompagne les entreprises désireuses de s'investir dans la préservation de la biodiversité.

L'ARB s'est investie dans plusieurs modèles de mécénat en faveur de la biodiversité dès 2023. Quelle que soit l'activité d'une entreprise, tous les secteurs sont concernés par la protection de la nature et chacun, salarié comme dirigeant, peut proposer la mise en place de mécénat au sein de son entreprise.

Rappel : Qu'est-ce que le mécénat ?

Le mécénat est le soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une oeuvre ou une personne pour l'exercice d'activités présentant un caractère d'intérêt général. Concrètement, il s'agit d'un don en numéraire, en compétences, en nature ou en technologies au profit d'organismes ou d'oeuvres d'intérêt général. Depuis la loi du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, les entreprises mécènes bénéficient d'une réduction d'impôt de 60 % sur le montant de l'impôt sur les sociétés (pour les dons affectés aux oeuvres et organismes d'intérêt général, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires avec possibilité de reporter l'excédent sur les cinq années) et de contreparties possibles en communication et relations publiques de la part de l'organisme bénéficiaire (dans une « disproportion marquée » avec le montant du don).

Autorisation de rescrits fiscaux délivrés

En octobre dernier, l'ARB a obtenu la permission de délivrer des reçus fiscaux en contrepartie de dons effectués à son profit. Ces dons ouvrent droit à des réductions d'impôt visées aux articles 200 et 238 du Code Général des impôts. Pour ouvrir droit à réduction, ces dons doivent être consentis à titre gratuit, c'est-à-dire en l'absence de toute contrepartie directe ou indirecte au profit de leur auteur.

Mécénaturel

«Mécénaturel Bourgogne-Franche-Comté » est une dynamique régionale en faveur du mécénat environnemental animée par l'ARB. Elle a pour ambition de rapprocher le monde de l'entreprise et le monde de la protection de la nature.

L'ARB tient à jour un catalogue de projets pouvant être portés par des gestionnaires d'espaces naturels, collectivités territoriales et associations environnementales, en attente de financement, et se charge de le porter à connaissance des fondations et entreprises mécènes. Les potentiels mécènes bénéficient ainsi d'un panorama des projets et des acteurs en région et ainsi orientent leur don vers le projet qui correspond le plus à leurs attentes.

Devenir mécène c'est :

- S'engager en faveur de la biodiversité en soutenant financièrement des actions d'intérêt général ;
- Gagner en visibilité sur des valeurs de protection de la nature ;
- Fédérer ses collaborateurs autour de la protection de la nature ;
- Bénéficier d'une réduction d'impôt : le mécénat peut donner lieu à une réduction d'impôt de 60% du montant du don, dans la limite de 20 000 € ou 0,5% du chiffre d'affaires hors taxes. En cas de dépassement de cette limite, il est également possible de reporter l'excédent, dans les mêmes limites, sur les 5 exercices suivants.

EN CHIFFRES

3

Types de mécénats possibles :
Mécénat de compétences,
financier et en nature

4

Projets en ligne dans le
catalogue Mécénaturel



31

Rapport d'activité
2023, ARB BFC

Mobilisation

—07—

A photograph of two foxes in a field of tall grass, overlaid with a teal circle. The foxes are looking towards the right. The teal circle is positioned in the lower-left quadrant of the image.

Les
citoyens



Les Aires Terrestres Éducatives (ATE)

[→ Voir la page du site](#)

Les Aires Educatives représentent un dispositif d'éducation à l'environnement co-fondé par l'OFB, pilote du dispositif. En BFC, l'animation du réseau a été délégué à l'ARB. Depuis 2020 le réseau continue de s'agrandir.

L'enjeu pour l'année 2023 de l'animation des ATE était d'assurer la continuité et le développement du dispositif, ainsi que leur promotion auprès des différents acteurs en Bourgogne-Franche-Comté (membres de l'Éducation Nationale, réseau de l'éducation à l'environnement, collectivités).

Renforcement de la promotion du dispositif ATE

Pour promouvoir les ATE, l'ARB a réalisé trois vidéos de promotion pour partager les expériences vécues dans les projets ATE. Le format d'une vidéo courte permet de donner une vision globale mais authentique de l'expérience des porteurs de projets. Chaque vidéo composant la série se déroule sur le même principe. Les tournages ont eu lieu sur les ATE de : Authoison (70), La Machine (58) et Nuits-Saint-Georges (21).

Consolidation des liens avec les différents partenaires du réseau

Tous les ans, le Groupe Régional des Aires Educatives (GRAE) se rassemble 3 fois, il comprend plusieurs partenaires régionaux actifs dans la démarche du dispositif : le Conseil Régional, la DREAL, le CD 21, les académies de Besançon et de Dijon. Les membres du GRAE appuient l'accompagnement et la promotion du programme dans les territoires.

En juin, les membres du GRAE ont activement participé à l'instruction des 29 demandes de labellisation et à la supervision des 17 demandes d'inscriptions, dont 15 ont été acceptées. En septembre, Le GRAE a pu visiter une ATE à Marchaux (25) en présence de l'enseignant, des élèves et du référent EEDD.

Cette année fut également l'occasion de présenter le dispositif à 3 comités des sciences du 1^{er} degré dans 3 départements (21 ; 25 ; 39), et de faire connaître le dispositif à 30 membres de l'Éducation Nationale (Inspecteurs, conseillers pédagogiques ...).

Conserver la dynamique du réseau et l'accompagnement des porteurs de projets

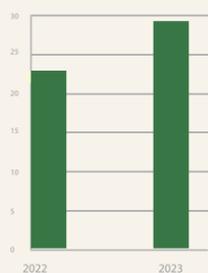
Cette année, l'Agence a participé à de nombreux moments forts comme l'inauguration de l'ATE d'Autun, en présence de l'équipe municipale et de "Lulu du Morvan", mais également à la journée de l'École du Dehors à Auxerre et lors d'un atelier ATE aux rencontres régionales EEDD à Bribacte. Le 6 décembre 2023, six futurs référents ont participé à une formation sur la méthodologie des ATE, animée par l'Agence.



EN CHIFFRES

29

ATE labellisées en 2023
(22 labellisées en 2022)

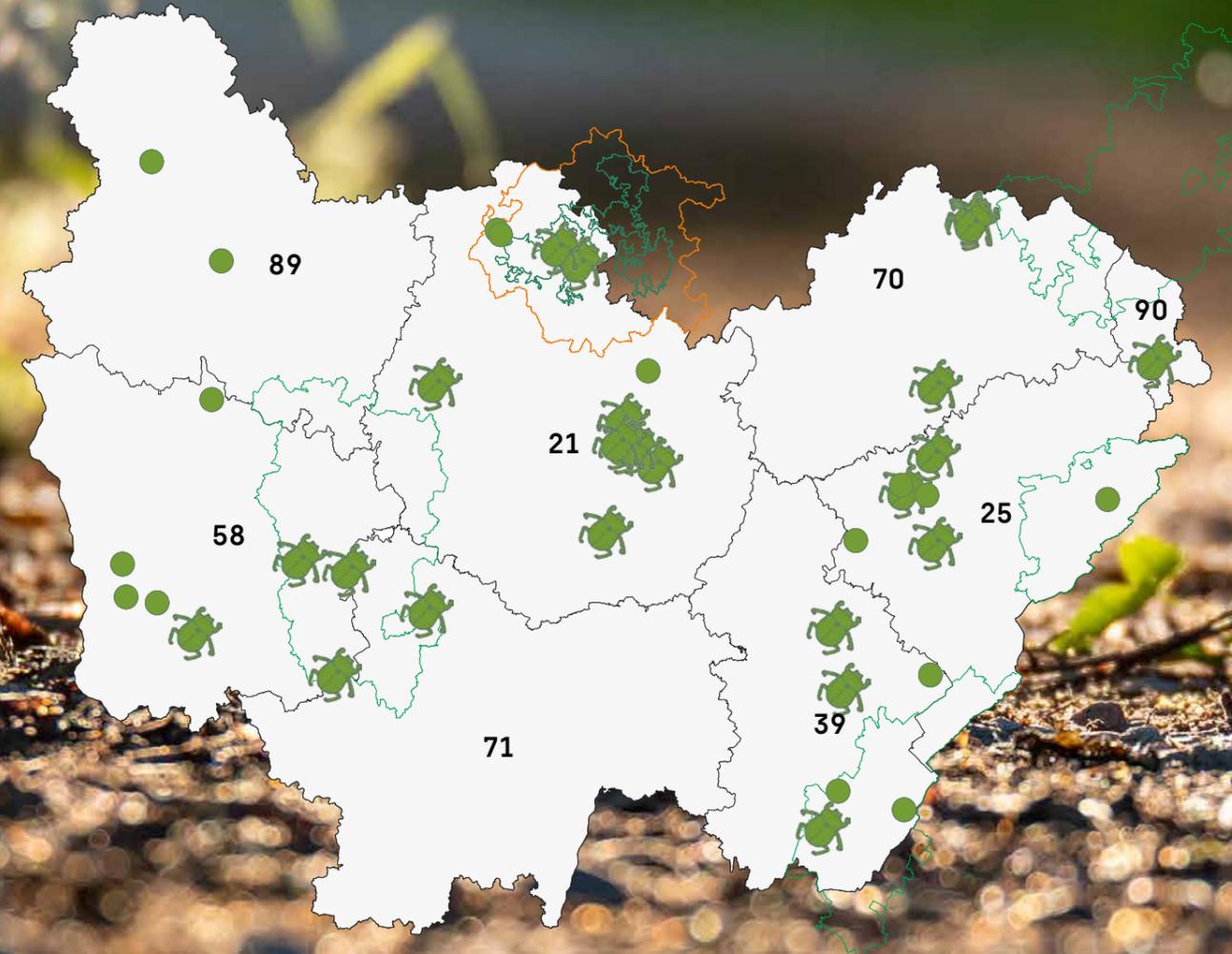


>1500

Elèves sensibilisés
+ de 50 enseignants impliqués dans la démarche
+ de 30 référents de la sphère de l'éducation à l'environnement



Aires Terrestres Educatives labellisées ou en cours de labellisation



● ATE en cours de labellisation

🕷️ ATE labellisées



La fresque de la biodiversité

Cette fresque est basée sur le modèle plus connu de la Fresque du Climat. Elle permet l'appropriation des enjeux et pressions autour de la biodiversité en se basant sur le rapport de l'IPBES grâce à un atelier ludique, collaboratif, visuel et accessible à tous.

La Fresque de la Biodiversité est un atelier ludique et collaboratif qui permet de découvrir la biodiversité, son fonctionnement, son importance et les menaces qui pèsent sur elle. Dans le cadre de la mobilisation de tous en faveur de la préservation de la Biodiversité, plusieurs agents de l'Agence sont en capacité d'animer la Fresque de la Biodiversité.



Principe de la fresque

En mobilisant l'intelligence collective du groupe, la Fresque de la Biodiversité permet à tous les publics de s'approprier le sujet. La méthode d'animation vise à éviter une descente verticale du savoir, pour permettre à chacun de trouver sa place dans l'exercice. Il s'agit d'un atelier ludique et collaboratif sur l'aspect systémique de l'érosion de la biodiversité : ce qu'elle est, ce qu'elle permet et ce qui la dégrade.

Mobilisation sur le Territoire

Cette année, l'équipe d'animateurs de la Fresque de la biodiversité a sensibilisé 88 personnes lors de 6 interventions dans quatre départements différents.

Sensibilisation aux enjeux du déclin de la Biodiversité dans le cadre du réseau POTES

Le réseau des POTES a organisé le mercredi 3 mai une visite à Brétigny (21). Étape de la route des POTES (Cf. Page sur le réseau POTES et ARB), une Fresque a été animée pour valoriser la transition nécessaire aux enjeux de la biodiversité, de l'eau, du changement climatique et du lien social à Brétigny. Ce moment fut l'occasion de sensibiliser 18 personnes dont des élus.

La Fresque un outil pour faire le lien entre biodiversité et santé avec l'approche : "One health"

La 20^{ème} Université d'été francophone en santé publique a eu lieu à Besançon (25), du 2 au 7 juillet 2023. Le concept de promotion de la santé (Charte d'Ottawa) constitue le fil conducteur de l'Université d'été, de ses enseignements et de ses débats. Unir les compétences, les volontés, les expériences pour construire ensemble des réponses à des problématiques d'actualité, telle est l'ambition de cette manifestation. Favorisant une pédagogie participative et des temps de rencontre alternatifs, l'Université d'été se veut un lieu d'ouverture et d'échanges basé sur le partage des savoirs et des pratiques.

C'est dans le cadre du module « ONE HEALTH » que l'ARB a été conviée à animer deux Fresques de la Biodiversité en sensibilisant 14 personnes du monde de la santé-environnement. La construction des deux fresques a permis des temps forts d'échanges et de partages sur les enjeux de la biodiversité et de la santé.

EN CHIFFRES

6
animations fresques en 2023

88
Personnes sensibilisées

3h
durée d'une fresque



Pionniers Ordinaires de la Transition Écologique (POTES) - volet biodiversité

Afin d'améliorer le réseau des ambassadeurs de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité, l'ARB et la Direction de l'environnement de la Région Bourgogne-Franche-Comté se sont rapprochées du réseau des POTES pour intégrer les ambassadeurs à ce réseau.

La Région, Energy Cities et l'Agence ont travaillé conjointement afin d'élargir la promotion [événements, rencontres...] du réseau POTES. Chaque structure, a communiqué sur ses événements afin d'agrandir la portée de diffusion auprès des partenaires concernés. L'objectif de cette première année a été de mettre en avant la biodiversité au sein du réseau POTES.

Visite d'un verger de sauvegarde et animation biodiversité

Le 3 mai 2023, une visite sur la commune de Brétigny-les-Norges (21) avec un focus spécifique sur le verger de sauvegarde, a été organisée pour faire connaître certaines actions au réseau des POTES. Cette visite, permettant un long temps d'échange autour des questions de la transition écologique, fût également l'occasion pour l'Agence de sensibiliser les POTES aux enjeux de la préservation de la biodiversité via l'animation d'une fresque.



EN CHIFFRES

535
membres du réseau POTES

28
nouveaux membres en 2023



L'ouverture de la route des POTES

La route des POTES a été développée en lien avec les acteurs du tourisme. Elle offre la possibilité à tous d'aller à la rencontre de ceux qui agissent en faveur de la transition écologique en Bourgogne-Franche-Comté. Son ouverture le 17 juin 2023 fût l'occasion d'officialiser la collaboration entre l'Agence et le réseau des POTES pour y intégrer la biodiversité.

Mutualisation des réseaux

En 2023, deux événements phares ont permis la promotion des POTES : Fête de la Nature à Dijon (21) et Fête de la biodiversité à Pierre de Bresse (71). Les citoyennes et citoyens ont ainsi pu découvrir le réseau et en particulier le volet biodiversité porté par l'ARB.



Mobilisation

—07—

La médiation
élevage - grands prédateurs



Un médiateur depuis le 1^{er} avril 2023

Dans un contexte régional compliqué, cette mission favorise un dialogue régulier entre tous les acteurs concernés.

Confiée fin 2022 à l'ARB par la Présidente de Région et le Préfet du Doubs, cette mission permet d'accompagner les éleveurs et d'expérimenter des dispositifs de protection des troupeaux.

Un COmité de PIlotage (COPIl) dédié à la mission

Organe de gouvernance, riche de la diversité de ses membres - Région, DDT, OFB, Chambre d'agriculture et syndicats agricoles, associations de protection de la nature, fédération des chasseurs, parcs (PNR et PN) - le COPIl fixe les orientations et donne un cadre à la mission, puis évalue les actions.

Une fiche de poste précise

Trois points fondamentaux :

- Rencontrer, écouter, accompagner les éleveurs ;
- Aider les éleveurs à prévenir les attaques sur leurs exploitations ;
- Proposer des expérimentations adaptées au contexte local et à la nature des troupeaux.



Des expérimentations techniques déjà engagées

Du dispositif sonore, olfactif ou lumineux à la clôture électrifiée, cinq expérimentations techniques ont été mises en oeuvre pendant la saison de pâturage 2023 en concertation avec les éleveurs volontaires et après réalisation d'un diagnostic du risque parcellaire. L'expérimentation Chiens de Protection des Troupeaux est partagée avec l'IDELÉ en charge du suivi technique. L'ARB intervient sur l'aspect médiation.



EN CHIFFRES

6
Réunions du COmité de PIlotage depuis avril 2023

55
Journées terrains

136
Observations filmées de loup(s) pour 69 séquences différentes

13
observations filmées de lynx pour 10 séquences différentes dont une suitée



Deux stages pour renforcer la mission

L'importance de la mission a nécessité l'appui de deux stagiaires pour se concentrer sur des tâches bien définies.

Stage N°1 : Synthèse bibliographique sur les moyens de protection des troupeaux de bovins face au Loup gris

Ce stage fait partie du cursus de 3^e année de Licence Sciences de la vie, pour Océane BERTRAND que nous avons accueilli, pendant un mois. Cette synthèse s'est structurée en 3 axes : le recensement des moyens de protections à l'étranger (notamment Italie, Espagne, Portugal et Allemagne), l'élaboration d'une liste de recommandations et un résumé des axes du futur Plan National d'Actions.



Stage N°2 : Expérimentation de moyens de protection contre la prédation du loup sur les troupeaux bovins dans le massif du Jura

Ce stage est réalisé dans le cadre de la formation BTSa Gestion et protection de la nature, de Romain LAVAUX. Il a pour objectif principal d'assister le chargé de missions à l'expérimentation de moyens de protection contre la prédation du loup sur des troupeaux bovins dans le Massif du Jura. Il a également étudié les parcelles sur lesquelles il y a eu des prédateurs, pour rechercher d'éventuelles caractéristiques communes.



EN CHIFFRES

2
Stagiaires en 2023



Territoire

— 08 —

**Les outils de la
connaissance**



Participer aux stratégies biodiversité

Une des missions de l'Agence est de veiller à la cohérence des politiques publiques. Cela se traduit entre autres par une contribution aux stratégies et une participation aux instances de gouvernance nationales et régionales.

Révision du SRADET Ici 2050 et trames

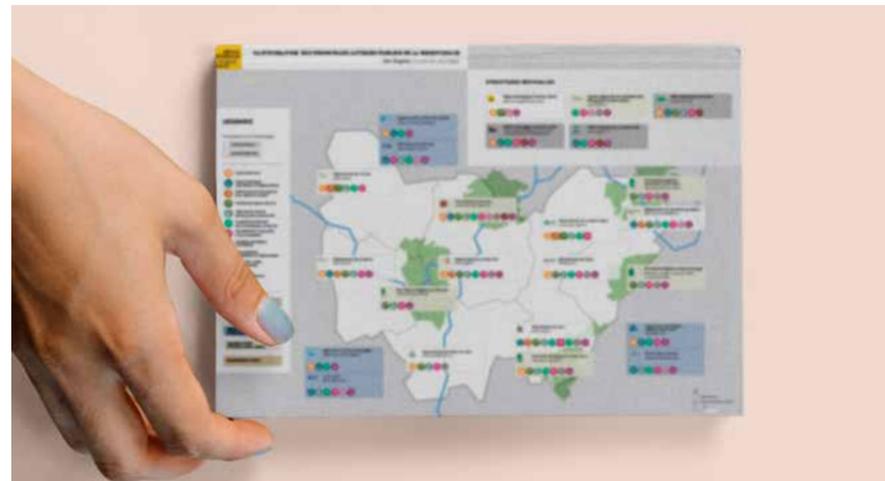
L'Agence a été associée aux travaux de révision du SRADET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), portés par la Région. Suite à l'annulation partielle, par le Tribunal Administratif qui a considéré que les Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE) des deux ex-régions auraient dû être harmonisés.

Dans ce contexte, la Région reprend, les documents constitutifs suivants :

- Le diagnostic du territoire régional ;
- Les éléments constitutifs de la TVB (Trame Verte et Bleue) ;
- Le Plan d'Action Stratégique ;
- Un atlas cartographique de la TVB à l'échelle de la BFC.

L'Agence est intervenue en proposant une version des atlas cartographique basé sur l'étude Terroïko, une révision du diagnostic et du plan d'action stratégique. Le travail en cours sera finalisé en 2024 pour une mise en application avant 2025.

Étude de gouvernance de la biodiversité



L'Agence a épaulé la Région pour la réalisation d'une étude des acteurs publics de la biodiversité en région finalisée en 2023. Elle a pour objet la production de documents qui permettent de mieux définir les rôles et les interactions des acteurs de la biodiversité en région. Les éléments produits sont une cartographie des acteurs (avec leurs principales missions) et un schéma technique interne des relations entre structures. Le travail conduit par le bureau d'étude Asca, devra être complété en 2024 pour qu'il puisse constituer un outil d'intérêt pour nos partenaires.

EN CHIFFRES

1

Contribution à la révision du SRADET

1

Étude de gouvernance de la biodiversité



L'animation partenariale de la connaissance au sein de l'Agence

Les dispositifs liés à la connaissance au sein de l'Agence recouvrent les missions de la plateforme de géoservice Sigogne et de l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB).

Depuis 2022, l'ORB et Sigogne ont été intégrés à l'ARB. Pour préparer l'évolution de ces dispositifs et avoir une vision claire et partagée des objectifs en matière de connaissance, en 2023 une concertation a été menée avec l'ensemble des partenaires.

Le Comité Technique de la Connaissance Biodiversité (CTCB)

Les échanges, outre l'avancement du plan d'action connaissance 2023 - 2026, ont porté prioritairement sur les conditions d'accès à la plateforme de géoservices, notamment sur les demandes de "compte pro", ainsi que sur les modalités de mise à dispositions des données. Le CTCB a également assuré le suivi de la refonte de la plateforme de géoservices qui est arrivé à son terme en octobre 2023.

Les membres du CTCB ont été informés des nouvelles données cartographiques diffusées et de l'avancement des phases de formations à l'utilisation de la plateforme de géoservices.

Une première feuille de route

Les orientations de la connaissance 2023-2026 s'établiront autour de 4 axes :

- 1) Garantir la cohérence et la continuité de services ;
- 2) Améliorer la qualité de la donnée ;
- 3) Assurer l'information des publics ;
- 4) Développer la coopération et l'innovation.

EN CHIFFRES

5

CTCB tenus en 2023

5

Orientations dans la feuille de route



Sigogne, l'Observatoire Régional de la Biodiversité

Une gouvernance et une vision unifiée des outils de la connaissance sont envisagées en 2024, présentées sous une « bannière » commune : « Sigogne, l'Observatoire Régional de la biodiversité », un dispositif unique qui portera l'intégration, la gestion et la diffusion des informations relatives à la connaissance de la biodiversité.

Animation Régionale Theia [ART]

Mieux utiliser les données spatiales, notamment pour la protection de la nature est une des prérogatives du pôle Theia, infrastructure de recherche de Data Terra sur les surfaces continentales. En Bourgogne-Franche-Comté, l'émergence de l'animation régionale du dispositif a débuté en 2023 en collaboration avec l'ARNiA, en association avec les laboratoires de recherche Théma, ChronoEnvironnement, l'Atelier de la données dat@UBFC, et avec l'accompagnement de Data Terra pour l'organisation d'un webinaire qui se tiendra en mars 2023.





La plateforme de géoservices Sigogne (Sigogne) et le SINP

Le SINP* est constitué d'un réseau d'acteurs qui partage les données (biodiversité et géodiversité) selon des méthodes et des règles communes. Le dispositif doit ainsi permettre d'améliorer la gestion et la circulation d'informations de qualité en offrant un cadre méthodologique de référence.

Comité de suivi régional du SINP (le 17/01/2023)

Cet événement d'une demi-journée, organisé par l'ARB et la DREAL, s'adresse aux producteurs de données naturalistes, aux personnes titulaires d'un "compte pro" Sigogne et plus largement aux futurs utilisateurs. Les évolutions de l'organisation régionale et les outils dédiés aux données naturalistes ont été présentés à une assistance de plus d'une quarantaine de personnes aux horizons variés : collectivités [Agglomérations, Département, Région], associations [CPEPESC, LPO BFC, SHNA-OFAB, etc], Conservatoires d'Espaces Naturels (CEN), syndicats mixtes [PNR, EPTB Saône-Doubs, EPAGE HDHL, SM Arroux et Somme etc], PN de forêts, fédérations des chasseurs, ONF, IGN etc.



Réseau des plateformes SINP

Les animateurs des plateformes régionales et nationales du SINP se sont réunis lors de 2 journées à Lyon les 28 et 29 mars 2023 à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. Les journées du SINP ont pour objectif de présenter les travaux en cours et les nouveautés dans le cadre du projet SINP. En 2023, les journées ont été co-organisées par PatriNat, et le Conservatoire botanique national alpin, en collaboration avec les pilotes et animateurs du SINP en Auvergne-Rhône-Alpes. Ces deux journées ont permis de faire le tour d'horizon des travaux et dynamiques nationales et régionales qui ont marqué l'année 2022 et de suivre une formation sur la thématique des métadonnées.



Référentiel régional de sensibilité

L'accompagnement technique de la DREAL a été réalisé pour l'élaboration des listes, dans les échanges avec le MNHN et la mise en place d'un arrêté préfectoral prévu pour 2024.

EN CHIFFRES

40

participants à la réunion annuelle du comité SINP

EN PLUS

SINP*: Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP)



Sigogne / nouveautés

La plateforme de géoservices pour la biodiversité Sigogne est un outil d'aide à la décision innovant qui offre à tous des services pour améliorer la conservation de la biodiversité.

Fin du déploiement de toutes les fonctionnalités

L'étape de tests réalisée par des volontaires issus des principales structures utilisatrices de la plateforme a permis la consolidation de corrections et améliorations ensuite validées lors du 3^{ème} COPIL de refonte de la plateforme de géoservices fin janvier. L'accès avec un compte pro, authentifié, est disponible depuis le 1^{er} février 2023. Les fonctionnalités de l'accès spécialisé aux données localisées, l'interface de gestion des métadonnées naturalistes et la version beta de l'outil d'aide à l'évaluation de l'impact des travaux et aménagements sur la biodiversité ont été déployées par la société GEOFIT / NEOGEO sur le serveur de test au printemps. Les phases de test de juin/juillet ont été suivies d'une validation des corrections et améliorations lors du 4^{ème} COPIL de refonte de la plateforme de géoservices qui s'est tenu en juillet. Tous les développements ont pu être ensuite déployés sur le serveur de production en octobre 2023.

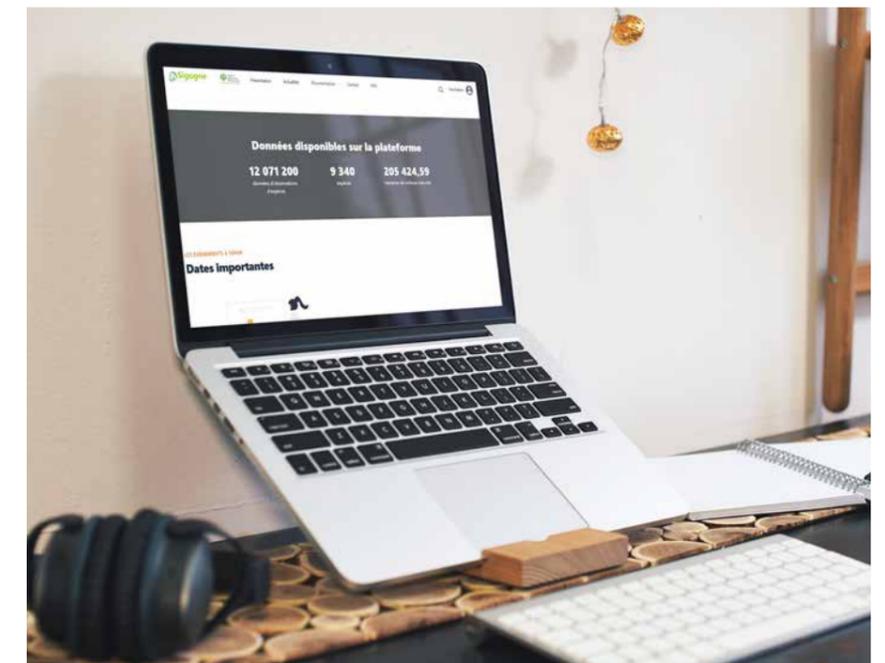
Mise en ligne de nouvelles géodonnées

Les 44 tables géographiques des référentiels administratifs et environnementaux accessibles dans le Géoviz ont été complétées en 2023 par de nouvelles données :

- Modélisation cartographique des habitats Carhab ;
- Cartographie des tronçons accidentogènes en Bourgogne-Franche-Comté.

Recensement des données de la plateforme

- 12 072 945 données d'observations d'espèces sur le serveur de recette ;
- 56 170 km² de milieux naturels inventoriés : milieux humides, milieux secs, tourbières (données fournies par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne) ; cartographie d'habitats naturels (données fournies par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien et le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté - Observatoire Régional des Invertébrés) ;
- 236 instructions de demandes de comptes dont 196 ont été ouverts.



EN CHIFFRES

12 072 945

Données d'observations d'espèces

56 170 km²

De milieux naturels inventoriés

196

Demandes de comptes validées

84

Tickets de suivis de bugs ouverts (maintenance corrective en continu)





Sigogne / les contributions

Les partenariats établis en 2023, prennent la forme de conventions et de groupes de travail pour renforcer la qualité et la complétude de la connaissance de la biodiversité.

Partenariats en cours

Les échanges débutés en 2022, avec la **Fédération Régionale des Chasseurs**, ont abouti en 2023, à l'adhésion à la charte partenariale de la plateforme de géoservices Sigogne, de la Fédération Régionale et des 8 Fédérations Départementales des Chasseurs. Des échanges techniques ont eu lieu avec l'équipe de l'Agence pour accompagner les Fédérations dans les étapes de standardisation, préalable au versement des données.

Dans le cadre de l'élaboration et la mise en place de plans de gestion pour les espèces à impacts pour la santé humaine en BFC (Ambrosies, chenilles processionnaires), une convention est en cours de finalisation avec la **FREDON BFC, les CBNS et la SHNA-OFAB**. Elle permettra à l'Agence d'intégrer un premier jeu de données. L'objectif étant d'assurer leur validation par les chefs de file puis de mettre en place leur diffusion via la plateforme de géoservices Sigogne.

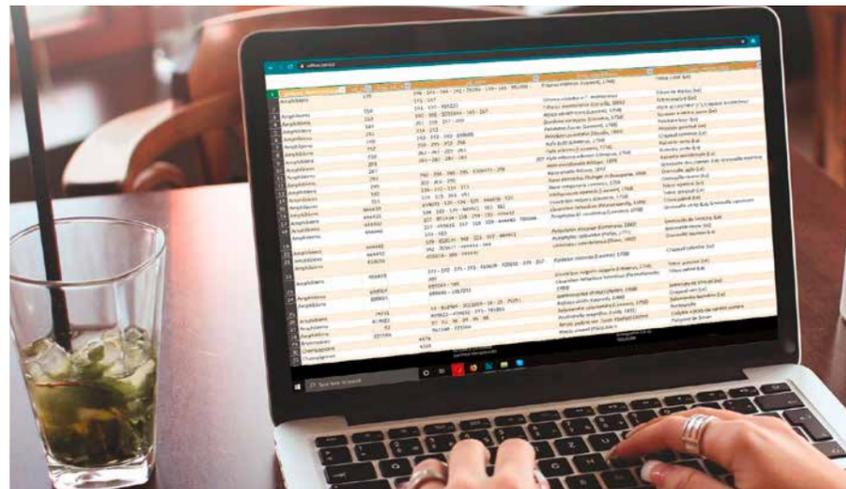
En 2023, l'Agence et l'**ORDEN** (Organisation Régionale de la Donnée et de l'Expertise Naturaliste Bourgogne-Franche-Comté) se sont réunies pour travailler au maintien de la collaboration entre les deux structures et notamment sur le sujet des flux de données ainsi que sur l'appui aux politiques publiques.

Groupes de travail

Le groupe de travail sur les standards s'est réuni une fois en 2023 pour travailler sur les métadonnées SINP. L'objectif était d'élaborer une liste de libellés des cadres d'acquisition des jeux de données. Cette démarche visait à instaurer une homogénéité dans l'utilisation de ces métadonnées à l'échelle régionale, contribuant ainsi à une meilleure standardisation et facilitant la compréhension, l'échange et la diffusion d'informations.

Tableau des espèces et leurs statuts

La liste des espèces présentes en Bourgogne-Franche-Comté et leurs statuts a été mise à jour. Le fichier est disponible au téléchargement sur le site de la DREAL BFC.



EN CHIFFRES

9

adhésions à la charte partenariale



Sigogne / formations

Avec l'arrivée opérationnelle de la version 3 de Sigogne, il a été essentiel de compléter l'offre de formations pour permettre aux utilisateurs nouveaux et aguerris d'utiliser au mieux la plateforme.

Exports de données

En attendant le déploiement de la fonctionnalité « données localisées » sur la nouvelle version de la plateforme, des exports de données ont été réalisés. Pour répondre aux besoins de la **DREAL BFC**, des données brutes ont été extraites, notamment celles relatives aux écrevisses et aux espèces compagnes du département du Doubs. Ces informations ont été fournies dans le cadre de la révision de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) concernant l'écrevisse à pattes blanches et les espèces patrimoniales associées. À la demande de la **DDT de Haute-Saône**, des données ont été exportées à l'échelle de la ZNIEFF « Forêt et pelouses de la Roche-Morey » dans le cadre d'un projet d'élaboration d'un APPB.

Des données synthétiques ont également été transmises :

- à la **LPO BFC** (synthèse comprenant le nombre d'espèces répertoriées par groupe taxonomique et par département) ;
- au **Parc National de Forêts** (données de faune et de flore synthétisées par maille de 5 sur 5 km sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté).

Ces informations contribuent à l'élaboration d'une méthodologie de hiérarchisation des espèces en fonction de divers enjeux tels que la conservation et la connaissance du patrimoine naturel.

Formation

Après plus d'un an de travail, c'est au début de l'année 2023 que le déploiement de la nouvelle version de "Sigogne" a été initié. Totalement refondue, modernisée et relookée "Sigogne V3" a gagné en ergonomie, vitesse et intuitivité.

Il a fallu accompagner les utilisateurs dans la prise en main de ce nouvel outil à travers un programme de formations.

De nombreux salariés de la DREAL BFC, de la Région, de plusieurs DDT, des CEN Bourgogne et Franche-Comté, des Parcs Naturels Régionaux du Morvan, du Doubs Horloger et du Haut-Jura ainsi que ceux de 7 services départementaux de l'OFB ont notamment pu bénéficier de formations personnalisées.

Enfin, 10 sessions de formation en visio et en accès libre ont permis de présenter Sigogne à plusieurs collectivités et bureaux d'étude.

Les retours obtenus par l'équipe à travers l'enquête de satisfaction et dont les résultats figurent ci-dessous, laissent entendre que les bénéficiaires des formations ont obtenu les informations nécessaires à leurs besoins.

EN CHIFFRES

29

sessions de formation de prise en main du compte pro de la plateforme Sigogne

225

personnes formées à la prise en main du compte pro

12

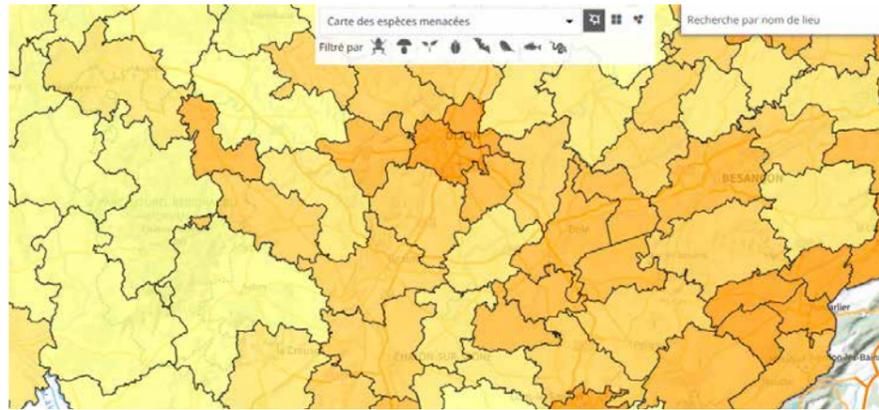
sessions de formation de la fonctionnalité « données localisées » pour 121 personnes formées





Sigogne / animation de la plateforme

Des actions sont menées pour faire connaître la plateforme et faciliter son utilisation.



Des webinaires pour prendre en main l'outil

- 31/01/2023
Webinaire d'une heure pour faire la "présentation de la version professionnelle de la nouvelle plateforme de géoservices" (organisé par l'ARB. 66 participants).
- 29/06/2023
Webinaire "Élaboration PLU ou PLUI : découvrez l'outil qui facilite la prise en compte de la biodiversité". Organisé par ARNiA / IDeO BFC et l'ARB. 40 participants .

Des vidéos disponibles en replay

- Webinaire nouvelle plateforme compte pro 54' - produit par l'ARB
- Trailer nouvelle plateforme compte pro 2'15

Deux envois de newsletters spécifiques

- 26/01/2023 - 1550
- 12/06/2023 - 1553

Une présence sur les réseaux sociaux en 2023 sur :

- LinkedIn
- X (ex Twitter)
- Mastodon

EN CHIFFRES

391

Abonnés à la page LinkedIn de l'outil

9 900

Impressions générées par 19 posts sur LinkedIn

680

Abonnés sur LinkedIn

2 450

Impressions générées par 12 posts sur Mastodon



Atlas des Réservoirs et hotspots de BiodiverSité et des Espèces [A.R.B.R.E.]

Pour les services de l'État, les collectivités et leurs groupements, CarHab est un outil permettant de visualiser les types d'habitats naturels présents et leur répartition en prenant en compte les enjeux qu'ils recouvrent.

Cartographier les zones à forts enjeux de biodiversité à l'échelle régionale, c'est l'objectif fixé par le projet A.R.B.R.E, financé dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) dans le cadre du programme Cartographie Nationale des Habitats naturels et semi-naturels (CarHab).

Espèces menacées et habitats

Cartographier les zones à forts enjeux de biodiversité (« hotspots » ou points chauds) à l'échelle régionale est un préalable indispensable à la conservation des espèces menacées et de leurs habitats.

Déterminer des points chauds de biodiversité

La plateforme de géoservices Sigogne compte de nombreuses données sur une grande variété de groupes taxonomiques (plantes, oiseaux, mammifères, invertébrés, reptiles, amphibiens, poissons, champignons). Ce sont cependant essentiellement des données de présence et leur répartition spatiale est très hétérogène rendant très compliquée l'estimation des zones de répartition réelle des espèces. Or, il existe un enjeu fort de mise à disposition d'informations sur la localisation des espèces à enjeux et l'identification de réservoirs de biodiversité (zones d'habitats particulièrement favorables à la biodiversité et pouvant jouer le rôle de source) et par extension les zones de hotspots (ou « points chauds ») de biodiversité, c.à.d. les zones rassemblant à la fois des enjeux forts de biodiversité et des niveaux de pressions importants, constituant une menace pour l'intégrité des habitats et des espèces au sein de ces zones.

Modéliser pour prévoir

Les données d'observations des espèces et de leurs habitats ne sont ni exhaustives, ni homogènes. C'est pourquoi, il est nécessaire de passer par des étapes de modélisation préalables pour estimer la répartition de ces espèces. Dans le cadre de cette étude, les modélisations se baseront sur les données CarHab (<https://inpn.mnhn.fr/programme/carhab>). Des cartes synthétiques représentant les hotspots de biodiversité seront ensuite produites sur la base de ces modélisations par espèce. Cette étape de modélisation constitue un préalable indispensable à la bonne utilisation des données à des fins de connaissances et de gestion.

Un projet partenarial

Officiellement débuté fin 2023, le projet s'étalera sur une durée de 18 mois. Il impliquera les associations naturalistes de la région ainsi que des chercheurs de l'INRAE et de l'Université Bourgogne-Franche-Comté dans la mise en œuvre et la validation scientifique de la méthodologie.

EN CHIFFRES

5

Départements couverts par CarHab en BFC

9000

Espèces recensées dans Sigogne, l'Observatoire Régional de la Biodiversité

2000

Espèces menacées dans Sigogne, l'Observatoire Régional de la Biodiversité





L'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB)

L'ORB Bourgogne-Franche-Comté a pour objectif de recueillir, traiter, analyser et valoriser des données et informations sur la biodiversité et sur ses interactions avec les activités humaines.

En 2023, l'ORB a poursuivi sa transformation et son rapprochement avec la Plateforme de géoservices Sigogne. Un nouveau poste a été ouvert pour accompagner le chargé de mission. L'élaboration d'indicateurs intégrant les orientations de la SRB a commencé.

Les indicateurs

Plusieurs pistes de développement d'indicateurs ont été explorées au cours de l'année 2023. Quatre d'entre-elles ont conduit à l'organisation de groupes de travail dédiés ("Biodiversité et infrastructures de transports", "Statuts des Espèces", "Indice Région Vivante (IRV)", "Forêts & Haies & Bocages"). Ces indicateurs sont découpés en plusieurs "indices". Une partie de ces indicateurs ont commencé à être préparés, dont un qui a été finalisé mais en attente de validation.

D'autres indicateurs font l'objet d'une réflexion ("Nature en ville", "Sensibilisation, Formation et Mobilisation", "Publication de recherche sur la biodiversité", "Complétude des données de Biodiversité") et ont été programmés dans le "Plan d'Action Connaissance 2023-2026". Dans ce même document est également inscrit la liste des indicateurs rédigés par Alterre BFC, qui doivent faire l'objet d'une mise à jour.

EN CHIFFRES

10

Indicateurs en cours de rédaction

12

Réunions de Groupes de Travail

58

Indices composites



Communication

L'année 2023 a permis l'exploration des nouveaux contenus de communication. Le choix s'est porté sur la création de "Pages Indicateurs" sur le site internet de l'ARB. Ces pages sont construites grâce à des contenus dynamiques, Météabase ou Géostory qui donnent accès à des contenus interactifs alimentés par des Bases de Données avec des explications claires qui sont destinées à tout type d'usages. D'autre part, la diffusion des indices de biodiversité en BFC passe aussi par une publication sur les réseaux sociaux, deux fois par mois d'un NaturoScoop.

Échanges nationaux réseaux des Observatoires

Afin de coordonner les Observatoires Régionaux de la Biodiversité, il existe un réseau piloté par l'Observatoire National de la Biodiversité et le CEREMA. Ce réseau, accompagné de l'IUCN, l'UMS Patrinat, se réunit 3 à 4 fois par an pour discuter de leurs productions et actions, pour mettre à jour le catalogue des indicateurs du CEREMA et travailler à des ateliers thématiques communs.

L'ORB / Naturoscope

NaturoScoop est une communication "grand public" qui partage les indicateurs de la biodiversité produits par l'ORB et ses partenaires. 2 fois par mois, Scoopy le hibou, met en avant un chiffre, un pourcentage ou une autre information récente sur la nature Bourguignonne et Franc-Comtoise.

La communication NaturoScoop a poursuivi son développement et s'est pérennisée au cours de l'année 2023. Elle a fêté son premier cycle complet, à savoir 2 publications par mois pendant une année. Cet outil a permis de traiter des actualités en surfant sur les dates clés, tout en partageant des indices de biodiversité régionaux.

Deux publications mensuelles

24 NaturoScoops ont été publiés en 2023. 11 sont basés sur des calculs issus de Sigogne, l'Observatoire de la Biodiversité, 2 proviennent des activités de l'ARB et 11 ont été écrits en collaboration avec des partenaires régionaux. 16 de ces NaturoScoop sont directement liés à une Journée Nationale ou Mondiale thématique et les autres concernent des sujets d'actualité. Les NaturoScoops ont été visionnés 26 000 fois sur le réseau social LinkedIn, soit environ 1 100 vues chacun.

Une rétrospective annuelle

La fin de l'année 2023 a été l'occasion de produire un bilan de tous les NaturoScoops publiés depuis le 1^{er} septembre 2022. Ce livret de 52 pages retrace les différentes dates, visuels et indices clés partagés. Le document destiné au grand public, a été imprimé en 1 000 exemplaires, et permet d'aller à la rencontre de nouveaux lecteurs. Ce livret sera accompagné en 2024 d'un document pédagogique en particulier pour les plus jeunes sous forme de Quiz Biodiversité.

EN CHIFFRES

24

NaturoScoops publiés

8

Partenariats

5/6

Orientations de la SRB traitées

26 000

Vues en tout sur un an, sur LinkedIn

1 000

Livrets à distribuer



Diffusion aux élus régionaux

Dans le cadre d'un partenariat de communication avec la Région BFC, la série des NaturoScoops a été adaptée et transmise afin d'être publiée sur l'intranet des élus régionaux. La ligne éditoriale diffère un peu pour faire ressortir le lien avec les politiques régionales. Toutefois les modifications sont mineures afin de garder la charte et l'essence de "Scoopy le hibou".



Territoire

—08—

**Outils
d'accompagnement
des collectivités**



Graphab

Le travail de l'Agence contribue en partie à pouvoir éclairer les décisions publiques, en mobilisant les éléments de connaissances existants.

L'Agence peut apporter son appui aux pouvoirs publics pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques et cela fait partie intégrante de ses missions. Depuis sa création, l'Agence participe au collectif regroupant des structures membres de l'ORDEN pour accompagner des collectivités sur des projets d'urbanisme (SCOT, PLUI) de trames vertes et bleues et d'Atlas de Biodiversité Intercommunale (ABI). Le logiciel Graphab permet de modéliser les réseaux écologiques à partir de la théorie des graphes. Il permet de faire la construction et la visualisation des graphes, les analyses de connectivité, les liens avec des données externes.

Trame verte et bleue

En 2023, dans le cadre de son SCOT, le PETR du Doubs central a missionné le collectif pour l'identification et la représentation spatiale des différentes composantes de la trame verte et bleue pour chacune des 139 communes, dans un outil d'aide à la décision pour l'élaboration des documents d'urbanisme.

Le travail collectif a permis de réaliser un guide d'interprétation de la trame verte et bleue à destination des élus. L'Agence a piloté et mis en œuvre la détermination des trois composantes de la trame verte et bleue : les sous-trames paysagères, les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques. En accompagnement des cartes produites sur les sous-trames, les réservoirs, la connectivité et la pollution lumineuse, l'Agence a réalisé une note méthodologique de description des calculs de modélisation grâce au logiciel Graphab.

ABC

En 2023, l'Agence a participé au montage de dossier dans le cadre d'appel à projet Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de l'OFB pour la CA Grand Belfort dont le projet a été retenu en juin. Concernant les projets d'ABC retenus en 2021 et 2022, les travaux se poursuivent ou ont démarré pour les collectivités suivantes : CC Val d'Amour, CC Val de Gray, CA du Grand Dole et SMAMBVO. L'Agence a ainsi participé à de nombreuses réunions de travail pour détailler la méthodologie de production des livrables.

En mobilisant la base de données de la plateforme de géoservices Sigogne l'Agence a pu produire les listes des espèces hiérarchisées selon leur niveau d'enjeu et les liens avec leurs habitats pour 3 territoires et pour chacune de leurs communes. Les déterminations des sous-trames paysagères de deux territoires ont également été menées à bien.



EN CHIFFRES

Dans le cadre de la TVB du PETR du Doubs central

10

Cartes de synthèse

1 112

Cartes communales



Le Guichet Vert

Dans le cadre de l'action 7 du Plan national pour des achats durables visant à renforcer l'offre de facilitateurs sur le volet social et environnemental. Le "guichet vert" a été lancé le 27 novembre 2023 en Bourgogne-Franche-Comté (BFC) par le CGEDD*, l'ARNiA et l'ARB.

Le Guichet Vert vise à améliorer la prise en compte de l'environnement dans les procédures d'achats publics, en Bourgogne-Franche-Comté. L'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) apporte son soutien à l'ARNiA (Agence Régionale du Numérique et de l'intelligence artificielle) pour guider les acheteurs publics dans la prise en compte des enjeux environnementaux dans leurs processus d'achat.

Un conseil environnemental pour les collectivités

Ce conseil permet de qualifier des besoins :

- Identification des solutions ;
- Partage de bonnes pratiques ;
- Renvoi vers des ressources documentaires pertinentes (par ex. clauses, fiches pratiques, ...) ;
- Mise en relation avec les experts (facilitateurs sociaux / CRESS, Réseau Régional Economie Circulaire...).

L'expertise de l'ARB est sollicitée à plusieurs niveaux

1. L'intégration de critères liés à la biodiversité dans les appels d'offres, que ce soit dans la chaîne d'approvisionnement, le cycle de vie des produits ou dans les processus de production.
2. Le sourcing pour permettre aux acheteurs publics de privilégier des produits et services ayant un impact minimal sur la biodiversité et de s'orienter vers des labellisations sérieuses et effectives.
3. L'aménagement et l'entretien des espaces publics : informer et présenter des retours d'expériences sur la mise en place des solutions d'adaptation au changement climatique par la nature (SAFN).
4. La promotion de la biodiversité dans les marchés publics de travaux.
5. La sensibilisation et la formation des acheteurs publics sur l'importance de la biodiversité.
6. L'aide aux acheteurs publics, pour mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation qui permettent de mesurer l'impact de leurs achats sur la biodiversité et d'identifier des pistes d'amélioration.



UNE DATE

27

Novembre 2023 : webinaire de lancement

EN PLUS

CGEDD* : Conseil général de l'environnement et du développement durable





D'autres outils ...

Dans le cadre de ses missions et en collaboration avec les partenaires de l'ORDEN, l'ARB accompagne les collectivités par la production de synthèses sur les connaissances et enjeux de biodiversité sur leur territoire.

Pour faciliter l'accompagnement des collectivités et être en mesure de produire des analyses et synthèses sur l'ensemble du territoire, l'ARB développe de nouveaux outils, validés scientifiquement par les partenaires de l'ORDEN et adaptés aux besoins des collectivités.

1/ Indice connaissance de biodiversité

Un grand nombre de données naturalistes sont disponibles à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté, sur de nombreux taxons, mais la connaissance du territoire reste très inégale. Pour représenter spatialement ces disparités, l'ARB souhaite élaborer une nouvelle version d'un indice de connaissance pour quantifier cet effort d'échantillonnage et identifier les « zones blanches ». Cet indice après validation scientifique sera publié en 2024.

2/ Fiches communales de synthèses des enjeux

L'ARB a développé une procédure automatisée pour la création de fiches communales de synthèses des enjeux biodiversité qui permettent de répondre plus efficacement aux besoins des collectivités. Voir « Appui collectivité - développement outil - Graphab – partenariat ».

3/ Cartographie des trames vertes et bleues (TVB)

En s'appuyant sur les travaux effectués pour le PETR du Doubs central, l'ARB a débuté la création d'une boîte à outils pour les TVB. Elle permettra de répondre plus efficacement aux demandes des collectivités pour représenter les TVB sur leur territoire après validation scientifique. Ces représentations seront uniformisées pour permettre une cohérence entre les territoires et adaptées à la communication auprès d'un large public. Voir « Graphab ».

4/ Cartographie des réservoirs et hotspots de biodiversité

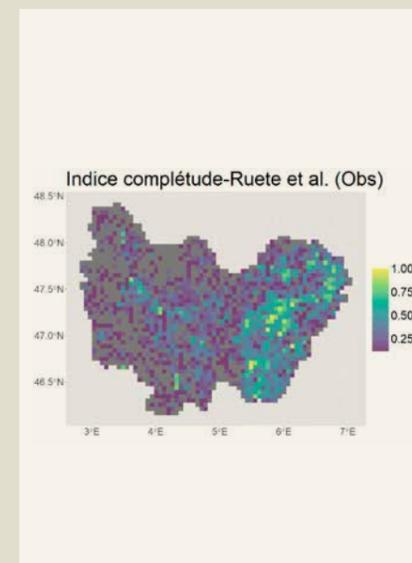
Un guide méthodologique et une procédure automatisée sont également en cours de développement pour la cartographie des réservoirs et hotspots de biodiversité. Voir « Atlas des Réservoirs et hotspots de Biodiversité et des Espèces (ARBRE) en région Bourgogne-Franche-Comté »

EN CHIFFRES

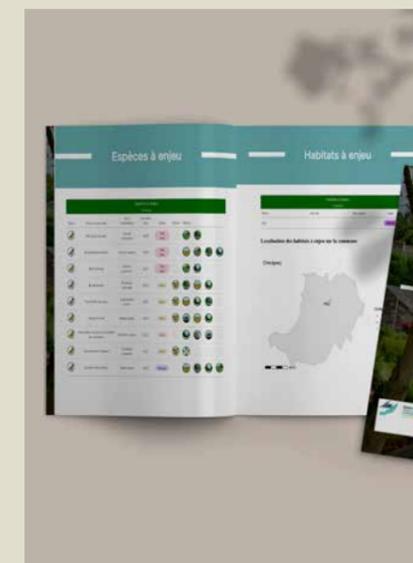
4

Outils en cours de développement

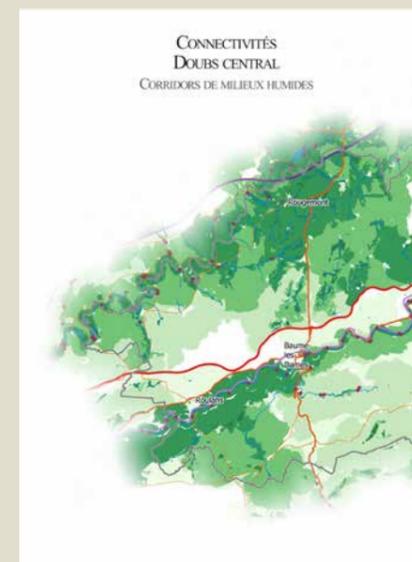
En images



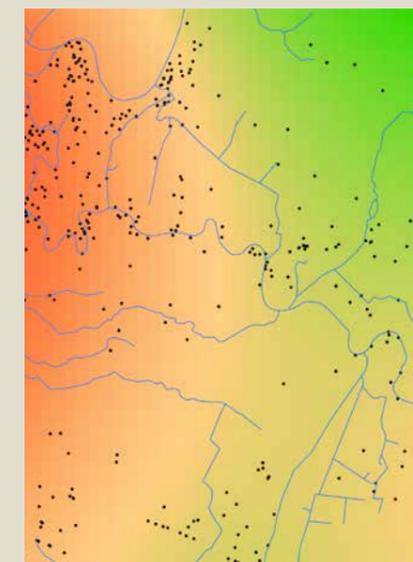
1/ INDICE CONNAISSANCE DE BIODIVERSITÉ BFC



2/ EXEMPLE D'UNE FICHE COMMUNALE DE SYNTHÈSES DES ENJEUX



3/ EXEMPLE D'UNE CARTE DES TRAMES VERTES ET BLEUES (TVB)

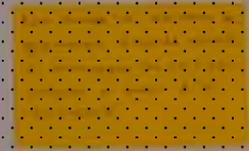


4/ EXEMPLE D'UNE CARTE DES RÉSERVOIRS ET HOTSPOTS DE BIODIVERSITÉ



Les partenariats

— 09 —



**Réseaux
d'acteurs**





Les partenariats

L'ARB contribue à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'environnement et de développement durable au sein de comités de pilotage, groupes de travail, rencontres thématiques ou sur des projets ponctuels.

Une des missions de l'ARB est de veiller à la cohérence des politiques publiques, à l'efficacité des actions et à la transversalité. L'ARB s'inscrit dans de nombreux projets partenariaux.

L'ARB EST MEMBRE DE :

- **Comité National Stratégique de Surveillance de la Biodiversité Terrestre (Costrat)**
Le Constrat est animé par le Ministère de la transition écologique. L'Agence y siège en tant que représentante du réseau des ARB.
- **Comité de pilotage régional de la Stratégie Nationale pour les Aires Protégées (SNAP)**
Il est animé par la DREAL. L'ARB porte 3 des 10 actions du Plan d'Actions Patrimoniales.
- **Comité Régional de la Biodiversité (CRB)**
Le CRB a été mis en place en 2018, il regroupe 120 membres. L'ARB y dispose d'un siège.
- **Collectif Régional Biodiversité**

L'ARB anime et assure le secrétariat de ce collectif technique regroupant la Région, l'OFB, la DREAL, les trois Agences de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Loire-Bretagne et Seine-Normandie. En 2023 ce collectif a également été élargi pour une réunion avec les départements, dans une configuration « comité des financeurs ».

- **Comités de pilotage Natura 2000**
- **Comité de pilotage du Réseau des Gestionnaires de Milieux Aquatiques (RGMA)**
Il est animé par l'Établissement public territorial de bassin Saône-Doubs.
- **Groupe Régional Santé Environnement (GRSE)**

Il étudie toutes les questions relatives aux interdépendances entre la santé et l'environnement. Dans le cadre du 4^e Plan régional santé environnement de Bourgogne-Franche-Comté, l'ARB est mobilisée. L'action de ce plan pourra s'appuyer sur l'Agence Régionale de la Biodiversité (avec d'autres partenaires investis sur ce sujet).

L'ARB CONTRIBUE À :

- **Comité de sélection des Conseils bas carbone**
Il pilote les projets permettant aux agriculteurs de développer des investissements bas carbone.
- **Groupe Régional d'Adaptation au Changement Climatique (GRACC)**
Parce que le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité sont les deux facettes d'un même enjeu vital, l'ARB contribue au GRACC.
- **Muséum d'Histoire Naturelle de la Citadelle de Besançon**
A la demande de la ville de Besançon, l'ARB contribue à la réflexion sur l'avenir du Muséum.

EN CHIFFRES

13 contributions en tant que membre de comités et groupes de travail nationaux et régionaux.



Le réseau des Agences Régionales de la Biodiversité

La raison d'être des ARB et de leurs missions repose sur une démarche adaptée à la réalité et aux enjeux de chaque territoire. Elles s'appuient sur une diversité des formes de coopération (en termes de statut, de choix des partenaires et de champ d'action), et sur des dynamiques locales existantes.

Créées par la loi dite "Biodiversité" de 2016, les Agences Régionales de la Biodiversité sont aujourd'hui présentes dans 12 des 18 régions françaises. Elles ont les mêmes objectifs principaux : mobiliser, mettre en réseau, mutualiser les expériences et les moyens pour agir concrètement.

Le cadre des ARB

Certaines thématiques nationales commencent à être traitées de manière inter ARB sur l'ensemble du territoire. Les premières rencontres de tous les agents des ARB se sont déroulées en novembre 2023 en Occitanie. Les prochaines sont en cours d'organisation.

Les Agences Régionales de la Biodiversité



EN CHIFFRES

12 Agences Régionales de la Biodiversité

3 Agences à l'étude en France : Guyane, Martinique et Pays-de-Loire

170 Personnels

17 millions d'Euros de Budget total des 12 ARB

Rencontres biodiversité et territoires et échanges des ARB



Les 12 et 13 décembre 2023 l'OFB a organisé les premières Rencontres Biodiversité et Territoires. Plus de 1 000 personnes se sont réunies pour une mettre en commun des diagnostics, des méthodes et des actions pour agir plus efficacement. Les présidences, vice-présidences et directions des ARB se sont réunies à Montpellier pour échanger avec la Présidente du Conseil d'Administration et le Directeur Général de l'OFB, la Vice-Présidence de Régions de France.

La communication

— 10 —

Principales
actions en 2023



La communication en 2023

La visibilité des missions et actions de l'ARB est principalement mise en œuvre par une communication digitale axée sur le développement de contenus, la valorisation des ressources et par la création de supports.

En 2023, pour clarifier la stratégie et unifier les messages, un plan de communication a été élaboré en 3 axes du plan. Donner envie d'agir et donner des clés pour se faire aux décideurs, valoriser les outils de la connaissance de la biodiversité et informer, donner du sens aux actions des citoyens.

Le site internet de l'Agence

En 2023, il a connu un succès constant, attirant un nombre important de visiteurs et suscitant un intérêt grandissant pour son formulaire de contact. Ces requêtes précises de la part des utilisateurs via le formulaire, ont régulièrement donné lieu à des mises en relation entre différents acteurs. L'année 2024 verra le début de la construction d'un nouveau site web pour l'Agence. Ce projet s'inscrit dans une volonté d'améliorer la communication et de renforcer la présence digitale de l'ARB.

NaturoScoop

L'outil NaturoScoop dynamise les réseaux sociaux de l'Agence et tisse des partenariats avec d'autres structures (voir la page dédiée à NaturoScoop), c'est aussi un outil pédagogique inscrit dans la newsletter dédiée aux porteurs de projets des Aires Terrestres Educatives.

Des témoignages en région

Ce sont six récits d'expériences qui s'intègrent dans le cadre de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB). Ces témoignages illustrent des pratiques vertueuses déjà existantes sur le territoire et la valorisation des engagements pris par les collectivités locales et établissements scolaires.

Territoires Engagés pour la Nature (TEN)

Afin de simplifier l'inscription au dispositif et de proposer la première rencontre régionale des TEN en 2024, un accompagnement en communication et à l'organisation a été mis en place dès 2023.



La newsletter mensuelle

12 newsletters ont été envoyées en 2023, présentant des contenus issus de l'ARB ou en faisant le relais des partenaires : actions, actualités, ressources documentaires, événements, ou appels à participation à des inventaires et des protocoles de sciences participatives. Des idées d'actions pour les collectivités se sont ajoutées aux différents contenus proposés. Pour cela, travail de veille régionale et nationale est indispensable, au quotidien. Cette lettre d'information de l'ARB compte plus de 580 abonnés (chiffre décembre 2023), avec un taux d'ouverture autour de 35% et un taux de clic autour de 65%. En parallèle, la newsletter de Sigogne a pris une apparence similaire à celle de l'ARB. En plus de la newsletter, des mailings plus ciblés ont été envoyés au cours de l'année pour promouvoir des événements ou publications. En 2023, des contenus présents dans la newsletter ont été relayés cet été, par l'UICN dans leur "Lettre d'actualité : Collectivités & Biodiversité".

[→ Voir les archives des newsletters](#)

[→ Voir la "Lettre d'actualité : Collectivité & Biodiversité"](#)

EN CHIFFRES

- 1 Agent à temps plein
- 15 000 Visiteurs du site internet
- 6 600 Abonnés sur LinkedIn et 153 808 impressions
- 12 Newsletters mensuelles
- 28 Articles sur le site internet
- 10 Articles de presse



Des témoignages en région

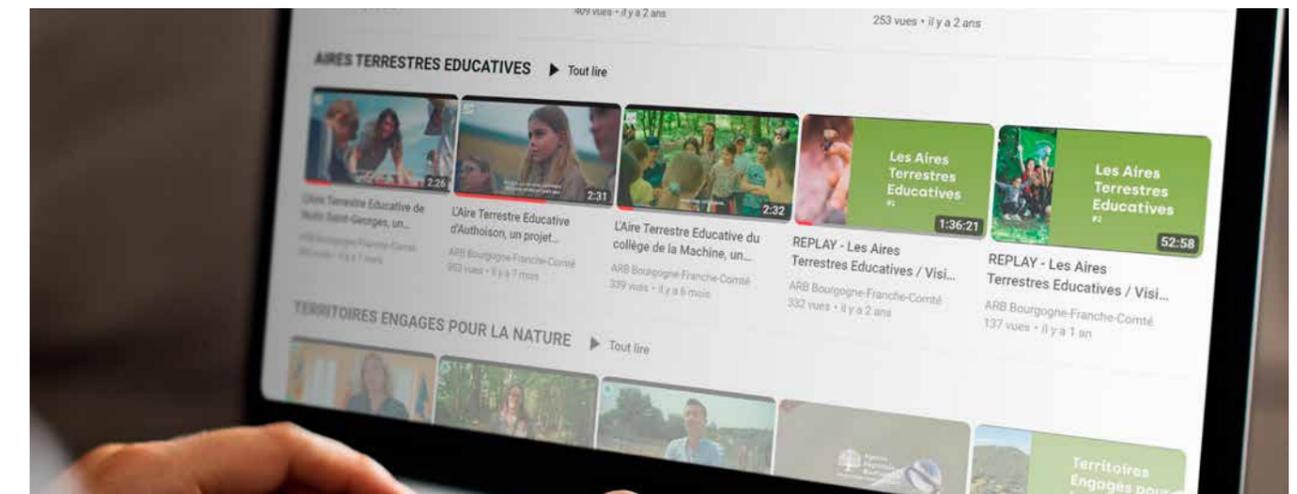
L'Agence a coordonné et accompagné la réalisation de vidéos qui présentent de belles actions dans les territoires.

Zoom sur 3 Aires Terrestres Éducatives (ATE)

[NUITS SAINT GEORGES →](#)

[AUTHOISON →](#)

[LA MACHINE →](#)



Zoom sur 3 Territoires Engagés pour la Nature (TEN)

[URZY →](#)

[CHAMOLE →](#)

[BASSOU →](#)





Agence
Régionale de la
Biodiversité
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Découvrez notre
site internet

www.biodiversite-bfc.fr



sur LinkedIn : ARB-BFC



sur Twitter : ARB-BFC



sur Instagram : ARB-BFC

L'Agence Régionale de la Biodiversité de Bourgogne-Franche-Comté



Siège social : 4 square castan - CS 51857 - 25031 BESANÇON CEDEX



contact@arb-bfc.fr

Editeur : Agence Régionale de la Biodiversité Bourgogne-Franche-Comté,
4 square Castan - CS 51857, 25031 BESANÇON CEDEX
Directeur de la publication : Luc Terraz, ARB BFC
Directeur de la rédaction : Luc Terraz, ARB BFC
Mise en page, gestion projet : Amélie Magnin-Feysot, ARB BFC
Date de mise en ligne : Mars 2024



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

N I È V R E